

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix –Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

BP. 886 EBOLOWA

DEPARTEMENT DE L'INNOVATION, DES
TECHNIQUES COMMERCIALES ET DE
L'INDUSTRIALISATION



ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE D'EBOLOWA

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace –Work –Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TECHNICAL TEACHERS'
TRAINING COLLEGE OF EBOLOWA

P.O. BOX 886 EBOLOWA

DEPARTMENT OF INNOVATION,
COMMERCIAL TECHNICS AND
INDUSTRIALIZATION

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

LA GESTION ADMINISTRATIVE DE LA RESERVE DE FAUNE DU DJA ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du Diplôme des Professeurs d'Enseignement
Technique de Deuxième Grade (DIPET 2)

Option : Communication Administrative

Par :

Luc Borice MATSENDING NTOLE

Matricule : 19W1170

Sous la direction de :

M. OTYE ELOM Paul Ulrich

Maître de Conférences



Année académique
2020 - 2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	i
REMERCIEMENTS.....	iii
LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES FIGURES ET DES PHOTOS.....	vii
RESUME.....	viii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : PRESENTATION DU CADRE D’ETUDE.....	9
CHAPITRE II : LA REVUE DE LA LITTERATURE.....	21
CHAPITRE II : LES FONDEMENTS DE LA GESTION DE LA RESERVE DE FAUNE DU DJA.....	30
CHAPITRE IV : LES STRATEGIES ADMINISTRATIVES DES RESPONSABLES DE LA RESERVE DE FAUNE DU DJA.....	42
CHAPITRE V : L’IMPACT DE L’ACTION ADMINISTRATIVE SUR LA RESERVE DU DJA ET SUR LES POPULATIONS LOCALE.....	53
CONCLUSION.....	74
BIBLIOGRAPHIE.....	76
ANNEXES.....	80
TABLES DES MATIERES.....	85

A

Mes parents

Charles NTOLE MAMPOMO

Et

Jacqueline AMIA

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail est le fruit d'une œuvre à laquelle plusieurs personnes ont participé de manière active. Pour cela, qu'il nous soit permis de leur dire infiniment notre gratitude.

Nous adressons nos remerciements à :

- Notre encadreur le Professeur OTYE ELOM Paul Ulrich, pour les orientations apportées à ce mémoire, les conseils et la patience dont il a su fait preuve ;
- Notre chef de département, Dr. SAMBA Michel Cyrille pour son encadrement et sa disponibilité ;
- Tout le personnel enseignant de l'ENSET pour les conseils et l'encadrement durant notre formation ;
- M et Mme BILO'O ESSIANE, tant pour leur soutien moral, matériel et financier que pour l'affection qu'ils témoignent à notre égard.

Nous témoignons également notre gratitude à :

- M. ONDOUA ONDOUA Patrick et Mme MENDO NTOLE Byscotine pour leur soutien et les multiples conseils ;
- M. ONDOUA Anicet pour ses conseils sur la rédaction du mémoire ;
- M. ABANDA Lucien qui n'a pas ménagé ses efforts pour nous soutenir.

Nous présentons toute notre sympathie à nos camarades de promotion CAD et remercions en particulier Mme NGO MATOP BESSAMBO, Mme MENGUE MBASSI et Mme NDZIE Hélène pour leur soutien.

LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

Art : Article

AP : Aire Protégée

BIP : Budget d'Investissement Public

DFAP : Direction de la Faune et des Aires Protégées

ECOFAC : Ecosystème Forestier d'Afrique Centrale

EIE : Etudes d'Impacts Environnementaux

FC : Forêt Communale

FCFA : Franc de la Coopération Financière en Afrique

FED : Fond Européen de Développement

FSF : Fonds Spécial pour la Faune

GIC : Groupement d'Intérêt Communautaire

Ha: Hectare

MAB: Man And Biosphere

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINAT : Ministère de l'Administration Territoriale

MINDEF : Ministère de la Défense

MINEF : Ministère de l'Environnement et des Forêts

MINEP : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

MINFOF : Ministère des Forêts et de la Faune

MINDIDT : Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique

MINSANTE : Ministère de la Santé

MINTOUL : Ministère du Tourisme et des Loisirs

O.D.D : Objectifs de Développement Durable

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PCFC : Poste de Contrôle Forestier et de Chasse

P.I.B : Produit Intérieur Brut

PMdA-Dja : Projet des Mesure d'Accompagnement autour de la Réserve de Faune du Dja

PNDP : Programme National de Développement Participatif

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PNUE : Programme de Nations Unies pour l'Environnement

RFD : Réserve de Faune du Dja

SCD : Service de la Conservation du Dja

U.E : Union Européenne

UFA : Unité Forestière d'Aménagement

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UNESCO: United Nation Education, Scientific and Cultural Organization
(Organisation des Nations Unies pour l'Education, la science et la Culture)

UTO : Unité Technique Opérationnelle

VUE : Valeur Universelles Exceptionnelle

WWF : Worldwide Fund for Nature (Fonds Mondial pour la Nature)

ZIC : Zone d'Intérêt Cynégétique

ZICGC : Zone d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Quelques indications sur la distribution des primates de la RFD.....	13
Tableau 2 : Habitats spécifique de quelques espèces animales dans la RFD.....	16
Tableau 3 : Principaux fronts d'occupation humain autour de la RFD.....	17
Tableau 4 : Etat du patrimoine mobilier et immobilier du service de la conservation.....	37
Tableau 5 : Répartition du personnel en fonction des grades.....	38
Tableau 6 : Répartition du personnel en fonction des postes de travail.....	38
Tableau 7 : Problème de corruption dans la réserve du Dja.....	45
Tableau 8 : Liste des conservateurs affectés à la réserve du Dja depuis 1992.....	45
Tableau 9 : Budget du SCD pour les exercices 2012, 2013, 2014 et 2015.....	49
Tableau 10 : La contribution totale du FED à la mise en œuvre d'ECOFAC IV.....	50
Tableau 11 : Statistiques de lutttes anti braconnage dans les antennes nord et ouest de 2013 à 2016.....	53
Tableau 12 : Motifs du braconnage.....	53
Tableau 13 : Abondance des espèces dans la réserve de faune du Dja	58
Tableau 14 : Quantité d'établissements dans la Réserve de faune du Dja.....	61
Tableau 15 : Quantité des infrastructures scolaires dans la réserve de faune du Dja.....	62
Tableau 16 : Quelques attractions touristiques de l'aire protégé du Dja.....	65
Tableau 17 : Fréquentation touristique au sein de la Réserve de faune du Dja de 2006 à 2015.....	68

LISTE DES FIGURES ET DES PHOTOS

Figure 1 : Carte de la localisation de la Réserve de Faune du Dja	9
Figure 2 : La réserve du Dja dans l'Organigramme du Ministère en charge de la faune	35
Figure 3 : Organigramme du Service de Conservation du Dja	36
Figure 4 : les revenus du tourisme de la Réserve de Faune du Dja de 2006 à 2015	72
Photo 1 : une vue du barrage hydroélectrique de Mekin.....	54
Photo 2 : Vue d'une zone d'exploitation de Sud Cam Hévéa	56
Photo 3 : Salle de classe du Lycée de Somalomo	59
Photo 4 : Eléphants se baladant au bord du fleuve Dja dans la RFD	66
Photo 5 : Un campement Baka dans la Réserve de Faune du Dja	67

RESUME

Dans le présent travail, le sujet traité est la gestion de la Réserve de Faune du Dja et le développement local. A la question de savoir quel est l'impact de l'action administrative sur la réserve et sur les populations locales, il ressort que, grâce à la stratégie de formation des gardes et l'organisation des forums des acteurs du Dja, la réserve existe toujours. Mais, la protection, la conservation qui sont constituées comme les fondements de la création et de l'administration de la réserve, la survie de celle-ci est menacée par un nombre de problèmes tels le braconnage commercial et l'exploitation forestière. La RFD de par ses atouts naturels : physiques, fauniques et floristiques, est un lieu par excellence du tourisme. La contribution de l'administration au développement local existe mais, celle-ci demeure insuffisante vu l'enclavement des localités riveraine à la réserve. Pour contourner ces obstacles, il est temps de penser à un développement durable, à travers la bonne collaboration et communication entre l'Etat et les populations locales,

Mots-clés : Gestion, Réserve de faune, braconnage commercial, conservation, tourisme, développement local

ABSTRACT

In this work, the subject dealt with is the management of the Dja wildlife reserve and local development. When asked what is the impact of administrative action on the reserve and on local population, it merges that, thanks to the training strategy for guards and the organization of forums for Dja actors, the reserve exists always. But, the protection, the conservation which are constituted as the foundations of creation and the administrative of the reserve, its survival is threatened by a number of problems such as poaching and logging. The RFD by its natural assets: physical, fauna and flora, is a place par excellence for tourism. The administration's contribution to local development exists, but it remains insufficient given the isolation of the localities bordering the reserve. To get around these obstacles, it is time to think about sustainable development, through good collaboration and communication between the State and local populations;

Keywords: management, Dja wildlife reserve, commercial poaching, conservation, tourism, local development

INTRODUCTION

1. Contexte

La question de l'environnement dans le monde en général et au Cameroun en particulier, reste l'un des défis majeurs et actuels. A cet effet, de multiples rencontres ont été organisées pour essayer de trouver des solutions liées au problème de l'environnement. Des expressions telles que « Grenelle de l'environnement », « Conférence de Stockholm », « Conférence de Rio » ont été développées et prises en compte. Toutes ces expressions sont abondamment utilisées à diverses occasions, et ont pour finalité de trouver des plans pour contrer les phénomènes dévastateurs liés à l'écologie. Lesquels objectifs visent à conserver l'équilibre général et la valeur du patrimoine naturel, en distribuant et en utilisant des ressources équitables entre tous les pays et toutes les régions du monde en prévenant l'épuisement des ressources naturelles.

La Réserve de faune du Dja est créée par Arrêté N° 075/50 du 25 juin 1950 du Haut-commissaire français au Cameroun. Située dans les régions du Sud et de l'Est du Cameroun, plus précisément dans les départements du Dja-et-Lobo pour la partie Sud et de Haut-Nyong pour la partie Est, la réserve qui tire son nom du fleuve Dja coulant autour et à l'intérieur de celle-ci est l'une des forêts humides d'Afrique les plus vastes avec une superficie de 526 000 hectares (ha). La Réserve de Faune du Dja est à cheval sur 02 régions du Cameroun l'Est et le Sud qui dans un rapport de couverture équivalent à 4/5 et 1/5 (Minifof :2006) respectivement, ainsi que 02 départements (Haut-nyong et Dja et Lobo). Lorsqu'on considère sa zone périphérique, la RFD touche 03 arrondissements dans le département du Haut-Nyong (Est) :Somalomo au Nord, Mindourou au Nord-Est et Lomié à l'Est. Dans le département du Dja et Lobo (Sud), la réserve touche 04 arrondissements : Bengbis au Nord-Ouest, Meyomessala à l'Ouest, Djoum au Sud et Mintom au Sud-Est. Elle a une superficie de 526 000 ha, localisée entre le 2°40' et 3°23' de latitude Nord, et le 13°25' et 13°35' de longitude Est (Salle et Monfort : 1999). La Réserve de Faune du Dja est délimitée au Nord, à l'Ouest et au Sud, sur environ les $\frac{3}{4}$ de son périmètre, par le fleuve Dja qui lui a donné son nom.

La densité de la population humaine de la région du Dja est estimée à 1.5 habitants/ km². Les agglomérations les plus importantes en dehors de Lomié (3km de la RBD) et Somalomo (500 m), sont assez éloignées de la réserve : Sangmélima 70 km environ, Meyomessala 20 km, Djoum 30 km, Bengbis 15 km. Cependant, de nombreux villages entourent la réserve et y

exercent une pression plus ou moins importante sur le plan agricole, de la chasse et de la collecte d'autres produits forestiers non ligneux. Il existe une forte population semi-nomade constituée par les familles pygmées Baka et les groupes de chasseurs-pêcheurs Kaka. Il ressort que 06 ethnies peuplent la réserve et sa périphérie directe dont 04 groupes sédentaires : Badjoué, Bulu, Fang, Nzimé, et deux groupes semi-nomades : Baka et Kaka.

Cependant, depuis près de vingt (20) ans, la Réserve qui est la propriété privée de l'État est une source de conflit entre dirigeants et surtout entre les agents de l'État et les populations riveraines à celle-ci. Il est nécessaire de souligner que, depuis 1992, année de l'acquisition du matériel pour faciliter la gestion et la protection de la Réserve par les responsables du Service de la Conservation du Dja, la pérennité de cette dernière reste problématique. C'est sans doute pour cette raison que la Réserve de Faune du Dja qui est comptée dans le patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1987, a été inscrit en 2017 sur la liste du patrimoine en péril (Rapport UNESCO/UICN :2017). Les populations autochtones riveraines à cette zone et les agents de l'État sont constamment en conflits, conflits liés aux restrictions faites par l'administration en place aux populations. Les premiers vivent exclusivement des produits tirés de cette faune et, les seconds qui sont envoyés pour protéger, conserver, gérer les ressources de ladite forêt emploient tous les moyens pour cela. C'est précisément dans le but de connaître voire comprendre d'une part les fondements de l'administration et les méthodes utilisées par ces agents étatiques dans la protection que dans la conservation de cette réserve, d'autre part les progrès non seulement de l'espace protégé du Dja mais aussi des populations de la zone, que notre sujet est formulé comme suit : « **La gestion administrative de la Réserve de faune du Dja et le développement local** ».

2- JUSTIFICATION ET CHOIX DU SUJET

Le choix de ce sujet a été possible grâce à deux raisons qui sont d'ordre scientifique et personnel.

Sur le plan scientifique, nous voulons voir l'impact direct ou indirect de l'utilisation d'une méthode ou d'une stratégie dans l'administration d'un bien public ou privé sur l'évolution d'une société.

Sur le plan personnel, il est question de comprendre la situation d'enclavement des localités riveraines et les conditions de misères des populations pourtant elles vivent dans une zone extrêmement riche en ressources naturelles.

3- PROBLEME

La réserve de faune du Dja depuis sa création en 1950 et de par la richesse en ressources naturelles dont elle dispose, fait l'objet des convoitises à l'intérieur et même à l'extérieur du Cameroun. Ce qui va permettre à cette dernière d'être reconnue en tant que patrimoine mondiale de l'UNESCO en 1987. L'État Camerounais soucieux de préserver ce patrimoine national et mondial, va créer des structures pour administrer la réserve. Ces services vont utiliser des méthodes administratives qui viseront non seulement à limiter l'accès des populations aux ressources pour, disent-ils conserver la réserve, mais aussi de favoriser le développement de ces populations dans le domaine agricole et de la pêche avec des formations. Les administrations publiques incluant les administrations techniques telles que les Ministères en charge des Forêts et de la Faune, de l'Environnement, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Elevage et de la pêche, du Tourisme, des Mines de l'eau et de l'énergie et l'Administration Territoriale dont allusion est souvent faite comme autorité administrative sont mises en place dans les localités riveraines à la réserve. Ces administrations publiques sont structurées de manière hiérarchisée et formelle et recèlent d'importantes compétences techniques relatives à la gestion des ressources naturelles. Tout cela pour accompagner les populations locales dans leurs activités quotidiennes telles l'agriculture, la pêche... d'après le Plan d'Aménagement de la réserve du Dja de 2006.

Cependant, depuis que la gestion est passée entre les mains de l'Etat, les populations locales se plaignent de la pauvreté, du manque d'infrastructure sanitaire, scolaires, du mauvais état des routes et pistes etc.... malgré les multiples richesses dont regorge-la réserve. Ce qui pose le problème de la gestion de cette réserve.

4- PROBLEMATIQUE

La Réserve de Faune du Dja rassemble des ressources naturelles diversifiées. Cet espace est composé de zones de végétation avec des paysages spécifiques : la zone forestière la zone tampon et la zone de transition. La couverture forestière qui s'étend sur 526 000 ha couvre des sols très riches en matière organique ; d'où la présence de nombreuses et diverses essences telles le Sapeli, l'Acajou, l'Ayous. L'observation de la nature peut être la principale pratique touristique dans cet espace. Les touristes peuvent apprécier des éléphants, des panthères, des buffles des gorilles, des chimpanzés, des crocodiles du Nil, mais aussi des Bongos, l'une des espèces d'antilopes les plus prisées lors des chasses. Les fanatiques de la nature pourront

apprécier les montagnes, les chutes d'eau, les grottes. Ces sites restent des espaces consacrés aux rites et autres manifestations locales. Cependant, la gestion de la réserve de faune du Dja n'offre pas suffisamment d'opportunités aux populations de s'épanouir. Ce qui fait que l'on serait obligé de s'intéresser de plus près aux organismes qui interviennent dans la préservation de cette réserve, mais surtout à la gestion administrative qui au regard de ce que nous avons soulevé ne répond pas aux attentes des populations locales. L'on peut également se rendre compte qu'il se pose un sérieux problème de relais entre l'équipe dirigeante de la réserve et les différentes chefferies traditionnelles permettant ainsi aux populations de se sentir concerné par cet espace qui fait partir de leur quotidien et influence nécessairement leurs activités à l'instar de la pêche et de la chasse qui sont désormais contrôlées. Le contexte de gestion des ressources naturelles en Afrique en général et au Cameroun en particulier est tellement complexe à cause de la « force populaire ». En effet, la pression démographique conduit à l'occupation de l'espace par la force, contre la volonté de l'administration. Cet habitat des populations réduit considérablement l'aire protégée ainsi que ses ressources, ce qui rend difficile le management de cette région. L'administrateur face à cette situation de pression, se trouve obligé d'utiliser des méthodes drastiques comme les arrestations pour asseoir son autorité dans la zone.

À cette pression démographique s'ajoute l'ignorance tragique des populations. Celles-ci ignorent qu'elles vivent désormais dans une aire protégée sous le contrôle de l'État, pourtant « nul n'est censé ignorer la loi » selon le code pénal. Elles pénètrent et occupent l'espace interdit sans se soucier des règles fixées par l'administration. Ignorant toutes les règles et lois, les populations utilisent abusivement les ressources de cette aire et par conséquent menacent la biodiversité de la zone mise à part pour un but bien précis et même le développement humain. Cette situation aboutie la plupart du temps aux conflits non seulement entre les populations, mais aussi entre celles-ci et l'administration en charge de la réserve. Tout cela pour dire que, si l'on met l'accent sur une meilleure gestion de la réserve, l'on pourra observer une amélioration dans le développement des localités environnantes. L'équipe dirigeante doit se doter d'un management communicationnel plus adapté, répondant aux attentes de l'Etat du Cameroun ainsi qu'à celles des populations locales.

5- QUESTIONS DE RECHERCHE

5.1 - Question principale

Quel est l'impact de la gestion administrative de la Réserve de faune du Dja dans le développement des populations locales ?

5.2 - Questions secondaires

Q.S 1- Quelle est la structuration de la Réserve de faune du Dja ?

Q.S 2- Quels sont les fondements de l'administration de la Réserve du Dja ?

Q.S 3- Quelles sont les stratégies administratives utilisées pour la préservation et la conservation de la Réserve de faune du Dja. ?

6- HYPOTHESES

6.1 - Hypothèse principale

La gestion administrative de la Réserve du Dja a un impact sur le développement des populations locales.

6.2 - Hypothèses secondaires

H.S 1. La structuration de la Réserve de Faune du Dja a une influence sur le développement local

H.S 2. Les fondements administratifs de la Réserve de faune du Dja sont justifiés et importants ;

H.S 3. Les stratégies administratives ont un impact sur la préservation et la conservation de la Réserve de faune du Dja.

7- OBJECTIFS

7.1 - Objectif principal

Analyser l'impact de la gestion administrative de la Réserve du Dja dans le développement des populations locales.

7.2 - Objectifs secondaires

O.S 1- Présenter la Réserve de faune du Dja ;

O.S 2- Montrer les fondements de l'administration de la Réserve de faune du Dja ;

O.S 3- Etudier les stratégies administratives de la Réserve de faune du Dja ;

8- METHODOLOGIE

8.1-Type de recherche

Il existe plusieurs types de recherche à savoir la recherche de qualitative, quantitative et mixte etc...Pour notre recherche, nous avons choisi la recherche qualitative.

La recherche qualitative consistera à mener des enquêtes dans les différentes antennes de la Reserve du Dja pour voir et comprendre les stratégies administratives utilisées pour la protection et la conservation de la Reserve et leur impact sur le développement local.

8.2- Population

La population d'étude se conçoit comme l'ensemble des individus se trouvant à un lieu et à une période déterminée sur laquelle une statistique peut être menée. Par rapport à cette définition, un type de population notamment la population cible sera pris en compte.

La population cible est l'ensemble des individus concernés par l'étude et sur lesquels les résultats obtenus à la fin de la recherche seront appliqués. La population cible du travail sera constitué du personnel administratif chargé de la gestion de la Réserve et des populations riveraines à cette zone.

8.3- Echantillon

L'échantillon est une partie de la population cible sur laquelle le chercheur voudrait obtenir un pourcentage de toute la population et généraliser ses résultats. Dans le cadre de notre étude, l'échantillon retenu est de 50 personnes constituées de 10 personnes du corps administratif, 40 riverains dont 10 femmes et 30 hommes. Nous avons utilisé la méthode d'échantillon non probabiliste.

8.4- Outils de collecte de données

Deux outils ont permis de collecter les informations auprès des individus de l'échantillon et dans la zone d'expérimentation. Il s'agit du questionnaire et du guide d'entretien.

8.4.1- Questionnaire

Le questionnaire est un ensemble de questions écrites portant sur un sujet particulier et obéissant à des règles précises de préparation, de construction et de passage

8.4.2- Procédure de collecte de données

Nous nous rendus au Service de la Conservation du Dja et dans la localité de Bengbis pour administrer notre questionnaire aux personnels administratifs en charge de la gestion et aux populations locales.

8.4.3. Le guide d'entretien

GRAWITZ (1990) le définit comme « *un procédé d'investigation utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations en relation avec le but fixé* ».

Pour pouvoir répondre aux questions posées et vérifier les hypothèses de recherche, nous avons procédé à une série d'entretiens structurés. Le but de ces entretiens étant de recueillir soit l'opinion, soit l'éclairage de la personne interrogée sur un aspect de la question de recherche.

8.5- Technique d'analyse

A partir des logiciels Word et Excel, nous avons traité nos données. Le tri à plat est un tableau de distribution des effectifs (tableau de fréquences). Il présente les effectifs et les fréquences en pourcentage. Il permet d'observer la structure d'une variable car, il montre la distribution d'une observation dans les différentes modalités d'une variable. Cela permet de constater si certaines modalités ont été plus ou moins choisies, ou ne l'on pas été.

8.6- Difficultés rencontrées

Il est important de noter que ce travail ne s'est pas effectué sans difficultés. Nous avons été confrontés à une insuffisance, au manque d'ouvrages sur la Réserve de Faune du Dja et, les ouvrages existant sur la question sont extrêmement coûteux. Nous pouvons également noter la distance assez considérable qui sépare les différentes antennes de la Réserve de Faune du Dja. Sur le terrain, certains gestionnaires de cette réserve étaient un peu retissant face à nos questions car, estimaient-ils que nous étions là pour les auditionner sur leur façon de gérer ce bien. Aussi, les données du terrain ne sont généralement pas informatisées ou numériques et les versions papiers sont négligées et disparaissent des archives. Ce qui ne nous a pas permis d'avoir toutes les réponses à nos questions. Les informations reçues ont été collecté dans deux (02) antennes sur les quatre (04) que compte cette réserve.

Cependant, ces difficultés ont été surmontées grâce à la disponibilité et aux conseils de notre Directeur de Mémoire ; aussi, avec l'aide multiforme des proches et les informations recueillis auprès de certains anciens gestionnaires, nous avons pu réaliser ce travail.

CHAPITRE I : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE

Au Cameroun, il existe 07 réserves de faune dont celle de Ngoyla, Santchou, Cratère de Mbi, Lac Ossa, Kimbi, Douala-Edéa et du Dja qui nous intéresse. Dans ce chapitre, il sera question de présenter le cadre physique de la Réserve de faune du Dja et la cadre humaine.

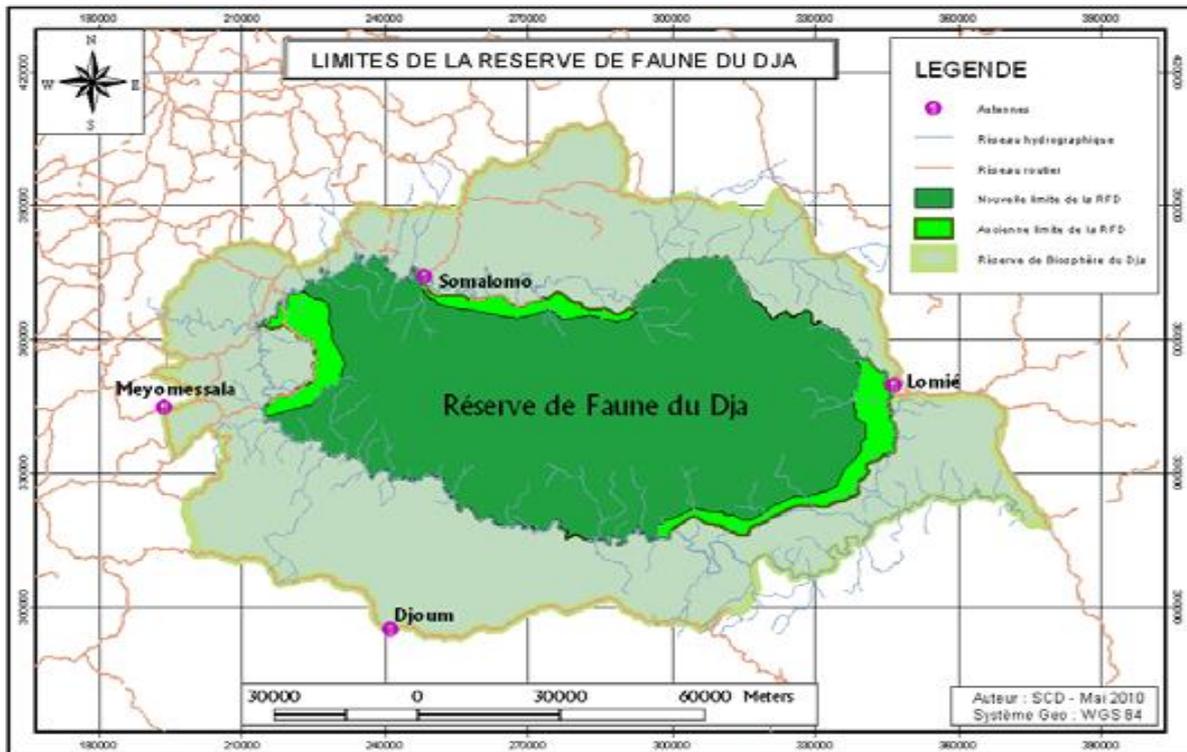
I. Cadre géographique

Dans cette partie, il est question de présenter la situation physique, les caractéristiques biophysiques, la végétation et la faune.

I.1- Situation physique

La Réserve de Biosphère du Dja comprend la Réserve de Faune du Dja (RFD) et sa zone périphérique. Cependant, la Réserve de Faune du Dja est à cheval sur 02 régions du Cameroun l'Est et le Sud qui dans un rapport de couverture équivalent à 4/5 et 1/5 selon le Minfof (2006), respectivement, ainsi que 02 départements (Haut-nyong et Dja et Lobo). Lorsqu'on considère sa zone périphérique, la RFD touche 03 arrondissements dans le département du Haut-Nyong (Est) : Somalomo au Nord, Mindourou au Nord-Est et Lomié à l'Est. Dans le département du Dja et Lobo (Sud), la réserve touche 04 arrondissements : Bengbis au Nord-Ouest, Meyomessala à l'Ouest, Djoum au Sud et Mintom au Sud-Est. Elle a une superficie de 526 000 ha, localisée entre le 2°40' et 3°23' de latitude Nord, et le 13°25' et 13°35' de longitude Est (Salle, J-C et Monfort, A, 1999). La Réserve de Faune du Dja est délimitée au Nord, à l'Ouest et au Sud, sur environ les ¾ de son périmètre, par le fleuve Dja qui lui a donné son nom.

Figure 1 : Carte de la localisation de la Réserve de Faune du Dja



Source :Minfof (2013)

Cette carte présente la localisation ainsi que les 04 antennes que compte l'espace protégé du Dja. Il est à noter comme les montre l'illustration ci-dessus que, la distance d'une antenne à une autre est assez considérable ce qui confirme la grande étendue de cet espace protégé.

I.2. Caractéristiques biophysiques

Dans cette partie, il est question de parler du climat, du relief et de la topographie, de l'hydrographie et de la végétation rencontré dans la Réserve de Faune du Dja.

I.2.1. Climat

La Réserve de Faune du Dja présente un climat de type équatoriale, avec 04 saisons peu marquées. La grande saison sèche va de novembre à mai tandis que la petite saison sèche va de juin à juillet. La grande saison des pluies va d'août à novembre alors que la petite saison des pluies s'étend de mars à mai (R. Letouzey, 1985). Les moyennes mensuelles des températures dans la période qui va de 1961 à 1994, relevées dans les stations météorologiques de Sangmélina, Akonolinga, Lomié, Djoum et Messamena, montrent que les températures varient

entre 23,5°C et 24,5°C avec un maximum en février et un minimum au mois de juillet (P.M. Semé, 1997). Les moyennes annuelles des précipitations pendant la même période, dépassent toujours les 1500 mm, avec un maximum au mois d'Octobre et un minimum au mois de janvier.

Dans l'ensemble, les données climatiques des différentes stations météorologiques sus visées, et relativement bien réparties tout autour de la RFD montrent que le climat y est relativement homogène.

I.2.2. Relief et topographie

La RFD appartient au plateau sud camerounais avec une altitude moyenne de 600 m. Cependant, plusieurs affleurements rocheux culminent à 800 m au milieu de la réserve (Schouam, Bouamir, Mbassako). D'une manière générale, la topographie de la RFD présente une alternance de vallées peu profondes de part et d'autre d'une ligne de crête qui traverse la réserve d'Est en Ouest. Les profils topographiques des transects utilisés pour l'étude floristique de la RFD attestent que dans l'ensemble, le relief est peu accidenté (Sonké :1998).

I.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la RFD est très influencé par le fleuve Dja. Celui-ci constitue une limite naturelle au Nord, à l'Ouest et au Sud de la réserve et forme ainsi la « boucle du Dja ». Il prend sa source au Nord-Ouest de Djaposten, suit d'abord une orientation Est-Ouest en direction de Bengbis, puis à Assok (Bengbis) et prend la direction Nord-Sud dans laquelle il capte ses principaux affluents (la Lobo et la Libi sur sa rive droite) ; ensuite il reprend vers Bityé (Meyomessala), la direction Ouest-Est jusqu'à Bi (Mintom) où il se détache de la réserve et bascule au Sud-Est du Cameroun où il se jette à la Sangha dans la cuvette congolaise, après avoir pris le nom de la Ngoko. Le Dja draine la partie médiane du plateau central camerounais et fait partie du bassin fluvial du Congo. Le fleuve Dja est entrecoupé de chutes et de rapides qui rendent son cours difficilement navigable. Les autres cours d'eau qui irriguent la RFD constituent des affluents du Dja. Il s'agit du côté Nord de la Réserve de : Lou, Koung, Edjiné, Mien, Sabe et Ndoumé et dans la partie Sud : Mpeup, Mpam, Ndjia, Nlong, Mintomo, Bisa, Makoum. La diversité de cours d'eau sus illustrée explique également la présence d'une multitude de marécages dans l'ensemble de la réserve.

I.2.4. Végétation

La végétation de la RFD appartient au domaine camerouno-congolais, forêt toujours verte, constituée de grands arbres atteignant parfois 50 à 60 m de hauteur, à dominance de Moabi (*Baillonella toxisperma*). La position de la réserve à l'Est de la forêt atlantique biafréenne et au Sud de la forêt semi-décidue lui confère une forte diversité (Letouzey : 1968). La typologie de la végétation, proposée sur la base des transect de Djolimpoum, Djomedjo, 2004 et Mekas, est constituée par les forêts sur rocher (5%), les forêts sur sols hydromorphes (20%) et les forêts sur terres fermes (75%)..

I.2.4.1. Les forêts sur terres fermes

Elles se subdivisent en forêts primaires sur terres fermes et en forêts secondaires sur terres fermes.

- Les forêts primaires sur terres fermes sont caractérisées par une hétérogénéité structurale relative à l'action et à l'importance des chablis. On y rencontre prioritairement les *Meliaceae*, les *Cesalpiniaceae*, les *Mimosaceae* et les *Gilbertiodendron dewevrei*, installées sur sols profonds.

La distribution de *Gilbertiodendron dewevrei* est telle qu'au nord de la réserve, de grandes forêts à *Gilbertiodendron dewevrei* sont de part et d'autre des pistes qui mènent au Dja méridional dans le bassin supérieur de Mpeup principalement. Ces forêts se caractérisent par une absence de sous bois. La forêt à *Gilbertiodendron dewevrei* du point de vue écologique se localise toujours dans les bas fonds caractérisés par une nappe phréatique peu profonde à sol non marécageux. Ces forêts sont le plus souvent inondées en saison des pluies.

- Les forêts secondaires de terre ferme (Musanga, *Terminalia*), elles se composent principalement de groupes végétaux tels que la forêt secondaire âgée, la forêt secondaire à *Terminalia superba et rotangs* (R. Letouzey, 1985), la forêt secondaire jeune à *Musanga cercopioïdes*, les recrues pré forestiers à *Calonocoba* et *Trema orientale*.

I.2.4.2. La forêt sur sol hydromorphe (Mitragynetea)

Le plus souvent localisée au fond de chaque dépression, elle regroupe les types suivants :

- La forêt ripicole périodiquement inondée à *Alchomea cordifolia* et *Uapaca heudelotii*.
- La forêt marécageuse élevée à *Uapaca paludosa* et *Mitragyna stipulosa* sans *Raphia mombutorum*.
- La forêt marécageuse mixte à *Uapaca paludosa* *Raphia mombutorum*.
- Les raphiales à *Raphia mombutorum*.
- Les raphiales à *Raphia regalis*.
- La forêt inondable avec ou sans *Uapaca paludosa*

Aux types de forêts sur sols hydromorphes, il faut également ajouter la prairie marécageuse et la forêt adulte de fond de vallée avec ou sans Gilbertiodendron.

I.2.4.3. La forêt saxicole ou sur rocher

Elle regroupe les formations végétales sur les rochers. Plusieurs affleurements rocheux sont disséminés à travers la réserve. Elle porte des informations végétales typiques avec des espèces particulières totalement absentes partout ailleurs dans la réserve (J. Lejoly, 1995). On y trouve également une végétation herbacée apparemment palustre où les grands mammifères se concentrent souvent en saison sèche. Un transect au niveau d'un affleurement rocheux de la RFD illustre la typologie végétale suivante :

- Forêt basse sur rocher à *Markhamia tomentosa* ;
- Groupement arbustif pionier à *Mallatus oppositifolius* et *Lycopodiella* ;
- Prairie à *Bacopa* (*Scrophulariaceae*) et *Dissotis decumbens* ;
- Pelouse rase humide à *Utricularia* (*Lentibulariaceae*) ;
- Groupement à *Sansevera trifasciata* et sur certains rochers *Eurarium odoratum* (ou *Chromoleana odorata*) à travers sa colonisation menace de disparition rapide, plusieurs espèces moins agressives.

I.3. Faune

Les informations portent essentiellement sur les mammifères, les oiseaux et les poissons. Les études effectuées ont permis d'identifier 109 mammifères répartis dans 10 ordres et 34 familles, 360 espèces d'oiseaux et 62 espèces de poissons (Williamson, et Usongo : 1995).

I.3.1. Les mammifères

Selon leur niveau de protection, les mammifères les plus gros et les plus caractéristiques de la RFD sont les suivants :

- Classe A (Protection absolue) : la Panthère (*Panthera pardus*), le Gorille (*Gorilla gorilla*), le Chimpanzé (*Pan troglodytes*), le Magistrat (*Colobus guereza*).

- Classe B (Protection partielle) : l'Eléphant (*Loxodonta africana cyclotis*), le Buffle (*Syncerus caffer narrus*), le Sitatunga (*Tragelaphus spekei*), le Céphalophe à bande dorsale noire (*C. dorsalis*), le Bongo (*Boocerus sp*) a été observé dans la réserve en fin juin 1997 (Minfof : 2006).

- Classe C (Protection règlementée) : le Hocheur (*Cercopithecus nictitans*), le Moustac (*Cercopithecus cephus*), le Mone (*Cercopithecus pogonias*), le Singe de brazza (*Cercopithecus negleritus*), le Céphalophe bleu (*Cephalopus sp*).

Les études sur l'abondance de ces mammifères indiquent que la densité des éléphants est de 0.56 individus/km², 1.71 individu/km² pour le Gorille, 0.79 individu/km² pour le Chimpanzé (Williamson et Usongo : 1995). Les renseignements sur la distribution de quelques primates fourni par Williamson et Usongo, 1995, sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Quelques indications sur la distribution des primates de la RFD

Espèces de primates	Nombre de groupes/ km ²	Densité (Nombre d'individus/ km ²)
<i>Colobus guereza</i>	0.02	-
<i>Cercocebus albizona</i>	0.12	6.2 à 13.2
<i>Cercocebus galerites</i>	0.004	-
<i>Cercopithecus cephus</i>	0.17	8.6 à 37.8
<i>Cercopithecus nictitans</i>	0.22	17.3 à 44.0
<i>Cercopithecus pogonias</i>	0.14	15.8 à 24.8
<i>Miopithecus talapion</i>	0.004	-

Source : Gauthier-Hion (1996)

En analysant le tableau ci-dessus, force est de constater que que certains primates tels les *Cercopithecus nictitans* sont plus représentés dans l'espace protégé que toutes les autres espèces de primates que se soit en terme de nombre de groupes, ou encore en densité. Ce qui signifie qu'ils sont rencontrés dans toutes les zones de la Réserve. En outre, ce tableau montre les différentes espèces de primates rencontrés dans l'espace du Dja en terme de nombre de groupe et de densité / km².

Les espèces les plus rencontrées sont les *Cercocebus albizona*, *Cercopithecus nictitans* et *Cercopithecus cephus*, elles forment le plus souvent des troupes communes. Les compositions des troupes les plus fréquentes sont : *Cercocebus albizona* et *Cercopithecus cephus*, *Cercopithecus nictitans* et *Cercopithecus cephus*, *Cercopithecus nictitans* et *Cercocebus albizona*. Le plus fort taux d'association revient à *Cercocebus albizona* (Williamson et Usongo, 1995).

La richesse spécifique des petits mammifères atteint 12 espèces sur 100 m (Ngnegueu, 1997). Les données d'inventaire de la faune ci-dessus présentées ne tiennent pas compte des Céphalophes, des petits carnivores et des rongeurs pourtant présents dans la RFD. Ces animaux sont d'une importance capitale en ce sens qu'ils constituent les espèces les plus prélevées. La comparaison des prélèvements à travers la chasse de part et d'autres du fleuve Dja dans la partie nord et ouest de la réserve montre que la proportion d'espèces d'ongulés est plus importante à l'intérieur de la RFD qu'à l'extérieur (Minfof, 2006). Ce résultat illustre nettement l'influence anthropique sur la taille de la population faunique. En effet, la périphérie de la réserve est parsemée de villages et subit plus l'action humaine que l'intérieur qui est presque inhabitée. En d'autres termes, la richesse faunique de la RFD est plus préservée grâce à sa limite naturelle constituée par le fleuve Dja que par une quelconque protection de la part de l'administration chargée de la faune.

I.3.2. Les oiseaux

Il existe plus de 360 espèces d'oiseaux dans la réserve de faune du Dja dont quelques 80 espèces migrateurs, une espèce plus ou moins venues d'Europe et d'Afrique (P. Christy, 1996). Le perroquet gris à queue rouge, *Psittacus erithacus*, le grand Calao à casque noir, *Ceratogymna atrata*, le Calao à joue brunes, *Ceratogymna cylindricus*, le Calao à joues grises, *Ceratogymna subcylindricus* sont les plus remarquables. Les Calaos, toutes espèces confondues atteindraient une densité de 13 individus par km². La RFD abrite une des plus importantes colonies au monde de Picatharte chauvre, *Picathartes oreas*, avec une cinquantaine de nids

actifs sur une même falaise rocheuse. Aucune espèce endémique n'a encore été identifiée dans la RFD et surtout du fait que les difficultés d'observation dans ce milieu dense d'espèces discrètes et silencieuses et de l'existence probable de biotope particuliers non encore couverts par les études ne permettent pas de conclure sur la richesse de l'avifaune dans le Dja.

I.3.3. Poissons, reptiles et amphibiens

Les espèces de poissons rencontrées dans le fleuve Dja sont communément celles rencontrées dans le bassin congolais. Comme partout ailleurs dans la forêt congolaise, les reptiles et les amphibiens sont largement représentés.

I.3.4. Population et type d'habitat

La synthèse des résultats d'études réalisées sur les sites ECOFAC montre qu'il n'existe pas d'indice au sujet des quatre singes les plus représentés dans le Dja (*Cercopithecus cephus*, *Cercopithecus nictitans*, *Cercopithecus cephus*, *Cercopithecus pogonia* et *Cercocebus albizona*) Gauthier-Hion (1996). Toutefois, le comportement de ces espèces est ubiquiste et les plus fortes densités retrouvent en forêt primaire. En ce qui concerne le Gorille et le Chimpanzé, il apparaît que la distribution du Gorille est plus hétérogène que celle du Chimpanzé. Ils sont régulièrement en forêt secondaire, les plus fortes densités de Gorilles seraient observées dans la forêt rupicole ou marécageuses, dans les forêts à raphia, avec une densité moyenne de 5.01 Gorille/km², L. Williamson, et L. Usongo (1995). Les Chimpanzés par contre sont présents dans tous les milieux mais les plus fortes densités s'observent en forêt primaire.

La forêt primaire hétérogène sur terre ferme abrite la majorité des ongulés. Pour l'éléphant, le milieu préférentiel semble être la forêt marécageuse. Toutefois, l'espèce semble relativement dispersée à travers la réserve. Chez les petits rongeurs, les espèces telles que *Hybonys univattatis*, *Praomys*, *Hylomyscus sp* sont bien représentées en forêts secondaires et primaires, tandis que les genres *Stochonys ongicaudatus* et *Malacony longipes* préfèrent les milieux ripicoles (P.R. Ngnegueu, 1997).

Le tableau ci-dessous résume les informations sur l'habitat et certaines espèces de la Réserve de Faune du Dja.

Tableau 2 : Habitats spécifiques de quelques espèces animales dans la Réserve de Faune du Dja

Animaux sauvages	Habitat
<i>Cercocebus albigena</i> , <i>Cercopithecus nictitans</i> , <i>C. cephus</i> , <i>C. pogonia</i>	Rencontrés dans tous les types de forêts (ubiquistes)
Chimpanzés	Présents dans tous les types de forêts (ubiquistes), densité plus élevée en forêt primaire.
Gorilles	Forte densité en forêts ripicoles ou marécageuses.
Eléphants	Milieu préférentiel, forêts marécageuses
Ongulés	Préférentiellement les forêts primaires hétérogènes, sur terre ferme
Petits rongeurs : <i>Hybomys univittatus</i> , <i>Praomys</i> , <i>Hylomyscus sp.</i>	Forêts primaires et forêts secondaires. Les genres <i>Stochomys ongicaudatus</i> et <i>Malaconys longipes</i> occupent les milieux ripicoles
Calaos à joues grisés Calaos à casque noir	Forêts secondaires Forêt naturelle, la combinaison est semblable dans les 2 types d'habitat.

Source : Minfof (2007)

La lecture de ce tableau démontre clairement que les animaux sauvages vivent dans des lieux spécifiques, propices à leur développement. Il est judicieux de maîtriser l'habitat de tel ou tel type d'animal avant d'effectuer des randonnées dans la forêt.

II. Cadre humain

Il est question dans cette partie de présenter la population et l'exploitation forestière au tour et à l'intérieur de la réserve de faune du Dja.

II. 1. Population

La densité de la population humaine de la région du Dja est estimée à 1.5 habitants/ km². Les agglomérations les plus importantes en dehors de Lomié (3km de la RBD) et Somalomo (500 m), sont assez éloignées de la réserve : Sangmélima 70 km environ, Meyomessala 20 km, Djoum 30 km, Bengbis 15 km. Cependant, de nombreux villages entourent la réserve et y exercent une pression plus ou moins importante sur le plan agricole, de la chasse et de la collecte d'autres produits forestiers non ligneux.

Outre ces populations sédentaires, il existe une forte population semi-nomade constituée par les familles pygmées Baka et les groupes de chasseurs-pêcheurs Kaka. Il ressort que 06 ethnies peuplent la réserve et sa périphérie directe dont 04 groupes sédentaires : Badjoué, Bulu, Fang, Nzimé, et deux groupes semi-nomades : Baka et Kaka.

La population qui réside dans cet espace est estimée à environ 23 500 habitants (MINEF, ECOFAC, UICN :1999). Les communautés humaines de la RFD présentent des caractéristiques communes qu'il nécessite de rappeler compte tenu de leur importance dans la gestion de la RFD ;

- La société est plutôt acéphale qu'hierarchique, les décisions résultent beaucoup plus d'un consensus et non d'un pouvoir particulier ;
- Il existe une grande méfiance et parfois du ressentiment vis-à-vis des populations allogènes ;
- La société est totalement influencée par les élites locales, celles-ci pèsent énormément lorsqu'il faut prendre des décisions touchant les questions et les orientations collectives.

La connaissance du milieu forestier est variable au sein de la population des groupes humains installés dans et à la périphérie de la RFD et obéit à 04 fronts essentiels selon le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Principaux fronts d'occupation humain autour de la Réserve de Faune du Dja

Position géographique du Front d'occupation humain	Nombre approximatif D'habitants	Groupes humains
Front Nord	6000	Badjoué – Baka
Front Ouest	4000	Boulou – Baka
Front Est	11000	Nzimé – Baka – Njem
Front Sud-Est	1500	Boulou–Fang– Kaka – Baka
Front Sud	1000	Fang- Boulou- Kaka- Baka

Source_: Minfof 2015

L'analyse de ce tableau montre que les populations Baka et Kaka sont localisée dans tous les fronts de la Réserve ce qui justifie l'appellation « peuples autochtones » vivant dans la forêt.

II.2. Agriculture

Elle est l'œuvre des groupes humains sédentaires (Badjoué, Boulou, Nzimé, Fang), et est essentiellement destinée à l'alimentation de ces populations. Il s'agit de l'agriculture vivrière itinérante sur brûlis. Le manioc, l'arachide, le plantain et le maïs sont les principales cultures complétées par le concombre, le macabo, le piment. C'est toujours dans ce groupe humain que se fait la culture du cacao et ou café à vocation commerciale depuis l'époque coloniale, la taille des plantations est relativement faible (2 hectares en moyenne) par planteur. L'agriculture est en nette régression à cause du vieillissement des planteurs et le manque d'intérêt des jeunes face à la fluctuation des prix des produits de base. Parallèlement à cette population sédentaire, les groupes semi-nomades de pygmées Baka restent fortement dépendant des bantous sédentaires, ils ne pratiquent pas réellement l'agriculture pour leur propre compte, mais constituent une main d'œuvre agricole aux groupes sédentaires. Ils sont par ailleurs peu intégrés dans la vie économique et politique.

Cependant, depuis 2005, on assiste à la mise en place de grandes parcelles de palmiers à huile par certaines élites. Il existe également une agro-industrie à l'ouest de la réserve à Noblesse. Ce type d'agriculture est une menace pour la réserve en ce sens qu'elle diminue les surfaces cultivables destinées à l'agriculture vivrière à la périphérie, et constitue une menace potentielle pour l'intégrité de la réserve.

II.3. La chasse

La chasse est la principale activité à travers laquelle les populations riveraines de la RFD couvrent leurs besoins en protéines. On distingue la chasse traditionnelle qui est principalement pratiquée par les semi nomades Baka et Kaka, caractérisée par les pièges ou collets à câble d'acier, la chasse à l'arc et à l'arbalète et la chasse à courre, à lance et aux chiens. La chasse au fusil quant à elle se fait essentiellement avec des fusils à canons lisses (calibre 12) et les fusils à canons rayés (carabines), il est possible de rencontrer des fusils de fabrication artisanale. La chasse au fusil recrute outre certains propriétaires de fusils, mais le plus souvent des individus à qui les propriétaires de l'arme louent le fusil ou l'acte de chasse soit à prix d'argent soit à prix de gibier. On distingue aussi la chasse de subsistance et la chasse à but commerciale. Pour la première, la viande chassée est destinée à la consommation locale pour la satisfaction des besoins des populations autochtones en protéines animales. Quant à la chasse commerciale, elle est une source de revenu pour les populations locales.

Globalement, la chasse à but commercial est dévastatrice parce qu'elle est à la base de grands réseaux de commercialisation dans les établissements de restauration et des marchés des grandes villes du Cameroun. Le gibier est vendu à l'état frais ou boucané.

II.4. Exploitation forestière industrielle

La périphérie de la RFD comporte neuf (09) Unités Forestières d'Aménagement (UFA) qui jouxtent la réserve. Six de ces UFA appartiennent à la région du Sud et sont situées le long de l'axe Djoum- Mintom (09-002, 09-006, 09-007, 09-008, 09-009) et à l'ouest de la réserve (09-014), Minfof (2006). Les trois autres UFA sont localisées dans la région de l'Est en périphérie nord de la réserve (10-048, 10-047) et au sud-est de la réserve (10-036). Toutefois, des procédures sont en cours pour changer la vocation des UFA 09-002 et 10-036 afin d'en faire plutôt des zones de protection de la biodiversité. Sans être limitrophes directes de la réserve, trois autres UFA sont séparées de la RFD par des franges de zones agro-forestières de largeur inférieure à 10 km, il s'agit des UFA 10-037 et 10-037 localisées au nord de la réserve dans la région de l'Est et la 10-050 au nord-ouest.

Il était question dans ce chapitre de présenter le cadre physique de la Réserve de faune du Dja et la cadre humaine. Il ressort de celui-ci que la réserve de faune du Dja regorge d'énormes richesses naturelles, culturelles, économiques etc....

CHAPITRE II : LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

Dans ce chapitre, il est question de faire une étude conceptuelle, de présenter le cadre théorique et la revue de la littérature.

I- Etude conceptuelle

Cette partie est consacrée à la clarification des concepts clés de notre étude. Il s'agit des concepts gestion, réserve et développement local.

I.1. La gestion

Le terme gestion vient du mot Latin « *gestio* », défini dans le dictionnaire Larousse¹ comme étant l'action ou la manière de gérer, d'administrer, de diriger, d'organiser quelque chose. De même, la tâche de gérer peut s'étendre sur une période plus ou moins longue durant laquelle, un gestionnaire ou administrateur a la charge d'une affaire. Cependant, la notion d'administrer peut se comprendre comme le fait d'assurer ou de veiller sur la gestion ou la direction de quelque chose.

C'est aussi l'administration du patrimoine ou de certains biens d'une personne physique ou morale par son représentant légal, judiciaire ou conventionnel². Un administrateur est de ce fait perçu comme étant une personne chargée de la gestion ou de la direction des affaires publiques ou privées. Il est à noter que, les sociétés traditionnelles ont longtemps géré à leurs manières les forêts et tout ce qu'elles contiennent sans aucune loi ou norme écrite venant d'une personne externe à cette forêt et, cela a permis de préserver l'intégrité de la zone.

Selon George R. Terry et Stephen G. Franklin (19985 : 4), la gestion est définie comme « un processus spécifique consistant en activités de planification, d'organisation, d'impulsion, et de contrôle visant à déterminer et à atteindre des objectifs définis grâce à l'emploi d'êtres humains et à la mise en œuvre d'autres ressources ». D'après cette définition, on peut souligner

¹Petit Larousse Illustré, 2007

²Le Grand Robert, Paris, Les Dictionnaires Robert, p 296.

que la gestion est une activité qui transforme des ressources humaines et physiques inorganisées en réalisations utiles et efficaces.

D'après LASSEGUE Pierre (1993 : 197), « La gestion est la réalisation d'objectifs par l'intermédiaire d'autres personnes ». Au sens large, la gestion est la conduite d'une organisation, (d'une entreprise). Au sens étroit, la gestion est la conduite courante de l'organisation, au niveau moyen, dans des domaines particuliers, à moyen et à court terme, pour « atteindre des objectifs préalablement fixés dans le cadre d'une politique déterminée ».

Selon MEYER J. (1978 :68), la gestion au sens strict est définie comme la mise en œuvre, par un responsable, des ressources qui lui sont confiées, en vue d'atteindre, en respectant un certain nombre de règles, l'objectif, pour lequel ces ressources ont été mises en place.

La fonction de gestion est la fonction donc d'agir. Son but est l'optimisation des ressources qui lui ont été confiées pour réaliser les objectifs. La gestion est ainsi considérée comme un ensemble des procédures, des pratiques et des politiques mises en œuvre en vue d'assurer le fonctionnement satisfaisant d'une entreprise.

Selon Pierre G. et BERGERON (1984 : 91), la gestion est définie comme étant un processus par lequel on planifie, organise, dirige et contrôle les ressources d'une organisation afin d'atteindre les buts visés.

Pour le cas de notre travail nous considérons la définition de George R. TERRY et Stephen G. FRANKLIN` car elle apparaît comme la plus complète, du fait qu'elle décrit la gestion comme un processus consistant dans les activités de planifier, d'organiser, motiver et contrôler.

I.2. La Réserve

La Réserve selon le dictionnaire Larousse est une région de terre ou d'eau qui a été mise à part dans un but précis, souvent pour empêcher ou réduire les dommages sur son écosystème.³

C'est une partie d'une forêt, ensemble des arbres d'une coupe qu'on laisse soumis à un régime spécial pour la protection de sa flore et de sa faune⁴, une aire protégée.

³<http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/réserve>.

⁴*Le Grand Robert, Paris, Les Dictionnaires Robert, p 297, 298.*

Dans le cadre de cette étude, elle peut être appréhendée comme une aire d'animale protégée sous le contrôle exclusif de l'État à travers le Ministère des Forêts et de la Faune (Minfop).

En ce qui concerne la réserve de faune, le décret n°95-466 du Premier Ministre la définit comme.

- Une aire mise à part pour la conservation, l'aménagement et la propagation simple de la vie animale sauvage, ainsi que pour la protection et l'aménagement de son habitat ;
- Dans laquelle la chasse est interdite, sauf sur autorisation du Ministre chargé de la faune dans le cadre des opérations d'aménagement dûment approuvées ;
- Où l'habitation et les autres activités humaines sont réglementées⁵.

I.3. Le développement local

Le développement est couramment analysé comme un processus de transformation et d'évolution de long terme. Le terme local renvoie à la notion de territoire. S'interroger sur le développement local revient à appréhender la question de l'échelle pertinente à partir de laquelle s'opèrent ces transformations. S'interpeller de cette manière invite à considérer le territoire dans ses multiples dimensions : politique, administrative, identitaire, culturelle, de conduite d'actions (champ d'intervention des acteurs), etc.

Le développement local exprime depuis trois décennies un mouvement de prise en charge du territoire par les acteurs locaux c'est-à-dire l'amélioration de l'habitat, valorisation des activités, aménagement du territoire... D'abord apparu comme une nécessité contrainte par la crise, il s'est peu à peu présenté comme un choix. Le développement local se caractérise ainsi par le passage d'une approche essentiellement thérapeutique – répondre aux crises – à une approche préventive visant à faciliter l'adaptation du tissu local (économique et humain) aux enjeux auxquels il se confronte (Angeon et Callois : 2005). Il repose sur la mobilisation de nombreux acteurs, des dispositifs institutionnels particuliers, qui facilitant et renforçant les dynamiques établies, contribuent à augmenter la cohérence du territoire. Dans l'exercice de synthèse sur le développement local auquel nous nous livrons ici, nous nous attacherons à rendre compte de ces caractéristiques.

Le développement local désigne une dynamique d'initiatives locales (privées ou publiques) qui met en mouvement des acteurs. Ces derniers qui se réunissent autour d'un projet

⁵ Décret n°95-466 du PM du 20 juillet fixant les modalités d'application du régime de la faune.

dont le principe de valorisation de ressources est l'essence – font collectivement par ce biais exister le territoire. L'élaboration de projets se concrétise à travers la mobilisation des acteurs autour d'une stratégie commune. Elle trouve sa traduction opérationnelle dans une programmation cohérente d'actions. Le développement local peut être ainsi assimilé à un cadre favorable à l'action collective au sein duquel le territoire se construit. L'aboutissement de l'action collective suppose que les acteurs parviennent à s'entendre sur les objectifs visés et les moyens de les atteindre. La mise en cohérence des diverses représentations du territoire que portent les acteurs est, en effet, le garant d'une dynamique effective de coopération. Au sein d'un territoire, la coopération entre acteurs se matérialise à travers l'établissement de partenariats locaux. Ces réseaux d'acteurs locaux renforcent la cohésion sociale et favorisent la cohérence territoriale

II- Cadre théorique

Plusieurs théories sur la gestion des aires protégées et du développement local ont été formulées par divers auteurs. Nous pouvons citer :

La théorie de « **la tragédie des communaux** » développée par Garret Hardin en 1968, stipule que l'accès libre à une ressource limitée avec une forte demande entraîne la surexploitation de cette ressource et finalement sa disparition. Dans une communauté, chaque individu a un intérêt à utiliser une ressource commune donnée de façon à maximiser son usage individuel. Cette théorie sur la tragédie des communaux s'applique dans les Aires Protégées, qui appartiennent à l'État et dans lesquelles les populations riveraines s'infiltrèrent pour prélever certaines ressources pour leur alimentation et parfois pour la commercialisation malgré les interdictions et les sanctions courues par ceux-ci.

En effet, les autorités ne sont pas en phase avec la réalité et le vécu quotidien au sein de la réserve. C'est pour cette raison que certaines décisions prises, ou encore certaines politiques liées à la faune, établies par l'État sans consulter au préalable les populations qui vivent sur le terrain vont généralement d'échec en échec, ou encore ne résistent pas longtemps parce que, n'étant pas consultées au préalable, ces populations y seront réfractaires. C'est l'une des conséquences de la gestion par le haut « **top down** », V, Dickmi (2012).

Il est évident que cette question de non cogestion ne devrait plus figurer à l'ordre des préoccupations de l'État camerounais ainsi que celles des communautés villageoises ou riveraines. Car en 1993, le gouvernement camerounais énonce clairement parmi les quatre (04)

orientations de sa « nouvelle » politique forestière, sa volonté d'améliorer l'intégration des ressources forestières dans le développement rural, dans l'optique de contribuer à hausser le niveau de vie des populations et de les faire participer à la conservation des ressources naturelles.

L'école de la contingence tente de rendre compte de la manière dont se structurent les organisations en étudiant l'influence des variables de contexte sur les caractéristiques des organisations. L'école de la contingence (ou les théories de la contingence) regroupe les travaux de plusieurs auteurs des années 1950 aux années 1970. Les théories de la contingence technologique sont développées notamment par Woodward qui réalise des enquêtes sur le terrain de 1953 à 1957 pour analyser l'influence de la technologie sur la structure organisationnelle.

Les théories de la contingence structurelle portées par Lawrence et Lorsch approfondissent les idées de Woodward, Burns et Stalker en étudiant l'environnement comme une contrainte déterminante sur la structure et les performances d'une organisation. Enfin, les théories de la contingence stratégique s'inscrivent en critique des théories de la contingence structurelle laissant une trop grande importance à l'environnement. Pour ces théoriciens, les gestionnaires d'une entreprise peuvent par leurs décisions contribuer à l'ajustement de l'organisation à son environnement. Une des propositions centrales de l'école de la contingence, est que les facteurs environnementaux rendraient contingentes les structures de l'organisation. Ainsi, contrairement au taylorisme qui s'engage dans la recherche normative de la bonne organisation « en soi », Henry Mintzberg, le principal représentant de l'école de la contingence, affirme que la structure est liée à la nature de l'environnement, bien qu'elle ne le soit pas de manière mécanique ou déterministe. La structure dépendant également des buts que se fixent les dirigeants.

Dès lors, les mécanismes régulateurs internes d'une organisation doivent être aussi variés que l'environnement avec lequel elle doit composer. Il n'y a donc pas de structure universelle s'adaptant à toutes les situations. Deux principes émergent : *l'ajustement*, pour expliquer le rapport de l'entreprise à son environnement et celui de *la cohérence* pour décrire le fonctionnement interne de l'organisation. Les modèles se structurent donc autour de deux ensembles de variables : *l'environnement extérieur*, c'est-à-dire le système socio-politique au sens large, les clients, les fournisseurs..., *la cohérence interne du système*. Sur ce dernier point, Mintzberg considère que c'est la cohérence entre les sous-systèmes qui s'organisent pour maintenir certaines caractéristiques de l'organisation qui permet sa régulation.

La théorie du capital social et l'économie de proximités (Valérie Angeon et Jean-Marc Callois : 2005) constituent deux programmes de recherche qui permettent de consolider de manière convergente et complémentaire la théorisation du développement local. L'approche du capital social appréhende, à travers l'analyse des liens sociaux (nature, densité), les différentes ressources mobilisables pour le développement local. L'économie de proximités, quant à elle, fournit un cadre d'analyse des différents modes d'interaction entre acteurs situés sur un territoire. Ces interactions peuvent être basées sur des relations de proximité physique (proximité géographique) mais aussi sur l'appartenance à des organisations identiques ou analogues (proximité organisationnelle) ou sur la similitude cognitive des individus (proximité institutionnelle). Elle montre que ce n'est qu'à travers une approche mettant l'accent sur l'analyse des formes sociales organisées que ces principes peuvent être explicités. Depuis la décennie 1960, le développement local apparaît comme une démarche novatrice de développement. Sa transcription dans les pratiques concrètes de développement passe par son inscription territoriale. Est associée à cette idée la conviction que le développement peut s'inscrire à des échelles infranationales. Cela suppose, d'une part, une certaine reconnaissance de l'existence de différenciations et de disparités spatiales (en termes de richesse par exemple) et, d'autre part, que les leviers d'action peuvent être entrepris à l'échelle territoriale ou relever d'initiatives locales. Cette conception du développement va à l'encontre des théorisations qui ne conçoivent les déséquilibres spatiaux que comme des phénomènes transitoires, du reste, spontanément corrigés. Par ailleurs, cette vision du développement centrée sur des mécanismes endogènes rompt avec les premières recommandations en matière d'aménagement du territoire en France prônant le rôle centralisateur de l'Etat auquel il revenait d'organiser le territoire et d'en régenter les modalités de développement.

En pratique, les réflexions sur le développement local sont nées dans les territoires ruraux, marginalisés, enclavés, oubliés par les mesures nationales de soutien à la croissance et d'aménagement. Elles se sont soldées par des efforts en termes d'initiatives et d'innovations visant à préserver ces territoires d'une déstructuration éventuelle. Ces démarches de développement local ont suscité un certain enthousiasme à la généralisation de ses principes. Sont mises en avant les prédispositions de la population locale à se mobiliser, à s'accorder sur des objectifs déterminés comme centraux pour le territoire et à s'organiser pour les atteindre.

III- Revue de la littérature

De nombreux écrits portant sur certains aspects liés à notre thématique, mais abordant d'autres orientations ont fait l'objet des publications scientifiques, de productions des rapports administratifs et de littérature grise. Pour ce faire nous pensons à :

Wilfried A. Ndongko (1986), la question du développement économique des pays du tiers-monde riche en ressources naturelles en occurrence le Cameroun. En effet, la bonne gestion de ces ressources naturelles entraîne le développement économique du pays. C'est dans ce sens qu'il reconnaît que le Cameroun est effectivement ou potentiellement un pays riche et que, les ressources naturelles ont été efficacement gérées de manière à assurer entre 1960 et 1980 un taux de croissance économique relativement satisfaisant.

Alain Bertrand, Pierre Montagne, Alain Karsenty (2006), traitent des politiques forestières africaines qui sortent difficilement du cadre exclusif forgé par les administrations forestières coloniales. Depuis 20 ans, de nouvelles politiques forestières orientées vers moins de répression, plus de participation des populations se sont développées et débouchent maintenant, en phase avec les politiques de décentralisation plus récentes, vers de véritables transferts de la gestion locale des forêts à des communautés. Cet ouvrage examine les conditions de ces transitions.

Réner (1996), la question de l'insécurité, la dégradation de l'environnement, le déséquilibre démographique et la précarité économique qui n'ont fait qu'empirer. L'auteur souligne qu'il reste des batailles à gagner, mais qu'elles ne se situent pas sur les fronts traditionnels. Les nouveaux champs de bataille sont les pays qui voient leur diversité biologique disparaître à un rythme effréné, leurs enfants mourir stupidement de la diarrhée ou de la rougeole, l'érosion ou la déforestation ruiner la productivité de leur terre, leurs populations s'enfuir au loin à la recherche d'emplois meilleurs, des sols moins ingrats, des pâturages plus riches.

Gaspar Rwanyiziri (2002), pose la problématique de l'efficacité de la conservation participante en opposant à la politique coercitive longtemps menée par les pouvoirs publics en Afrique. L'utilité de son travail pour nous provient de son caractère à la fois historique et comparatif des différents mécanismes de protection des Aires Protégées.

Julian (1960), met l'accent sur la richesse et la variété exceptionnelle de la grande faune africaine. L'auteur souligne que l'homme par ses créations techniques et artistique peut

être considéré comme le plus évolué des êtres vivants. Il n'est pas moins le plus destructeur. En s'attaquant d'une façon inconsidérée aux richesses naturelles dans une politique économique à très courte vue, il a rompu des équilibres biologiques dont la stabilité est toujours délicate et a été ainsi à l'origine de la contribution de nombreuses espèces végétales et animales.

Wapilssa (2010) présente une faune et une flore riche qui, à sa création n'a pas connu un fonctionnement véritable. Il ressort la place de ce parc dans le développement de la zone et de l'État. Mais, aussi les problèmes rencontrés par les pouvoirs publics et le service de la conservation dans la gestion et la conservation de ce parc.

Reounodji (2013) ressort la politique post coloniale de conservation des ressources du Parc National de Zakouma qui ne va pas sans difficultés. Il estime que, la principale difficulté est le braconnage qui est l'un des défis majeurs pour la conservation de la biodiversité du parc, sans oublier le problème d'insécurité de par la situation géographique qui est à la fois un enjeu géopolitique et géostratégique pour la sécurité et le développement du Tchad y compris ceux des pays voisins.

Ndamé Pierre Joseph (2007) estime que le concept de protection de la biodiversité n'est pas étranger au Nord-Cameroun car, bien avant l'introduction de cette idée par les occidentaux en Afrique, ce processus était fonctionnel dans le Parc National de la Bénoué. L'auteur évoque dès lors la question de la cogestion difficile, dans la mesure où l'Etat dans sa gestion de ces aires protégées exclut les populations autochtones, en érigeant contre elles des règlements. Il s'agit de leur interdire de chasser dans ces aires, sauf sous acquisition d'un permis de chasse. L'excuse paraît flatteuse et fondée, puisqu'il est question de préserver les espèces fauniques en voie de disparition. Après plusieurs résistances, l'Etat a revu sa manière de gérer et y a ainsi inclus les populations locales pour une cogestion plus ou moins équitable. Cependant, les problèmes continuent d'affluer dans la mesure où ces populations continuent de se plaindre de la gestion non équitable, et ne respectent pas ainsi leurs promesses de ne plus chasser de manière informelle. Pour finir, l'auteur relève que, les zones protégées souffriront d'une détérioration progressive en l'absence de participation et de concertation de tous les acteurs : les populations locales, les ONG (Organisations Non Gouvernementales), l'Etat et le secteur privé.

Pierre Teisserenc (2002), les politiques de développement territorial bouleversent notre conception de l'administration et du management des territoires. La verticalité de l'organisation administrative est mise en cause par une approche globale du territoire et de ses populations. Il

en résulte, dans le cadre de la réalisation de politiques de développement, l'émergence d'un nouveau mode d'organisation qui permet aux décideurs locaux et à leurs partenaires de se mobiliser autour de projets de développement. A partir de l'analyse concrète de huit sites, les politiques de développement local s'attachent à identifier les acteurs et les actions concernés par la mise en œuvre de ces politiques, à comprendre les dynamiques sociales et institutionnelles que leurs initiatives ont pour effet de produire et à rendre compte des enjeux identitaires auxquels sont confrontés les territoires et leurs populations impliqués dans de tels processus de transformation. Il apparaît que la mise en œuvre de ces politiques territoriales de développement correspond à une forme particulière de gestion de l'action collective au niveau local dont l'efficacité repose notamment sur des capacités locales d'élaboration de diagnostic et de projet, de négociation et de contractualisation d'action dont l'analyse permet de définir les conditions de réussite des actions engagées.

Moustapha SOUMAHORO (2020), le développement local implique la participation maximale des personnes ou des groupes sociaux à la définition du bien être auquel ils aspirent et à l'élaboration des stratégies permettant d'atteindre cet objectif. La définition du bien-être et les stratégies adoptées ne sont pas homogènes et différent selon les groupes sociaux engagés dans l'action. Il faut pour cela dégager les grandes orientations d'une stratégie locale de développement qui tienne compte des réalités du milieu et des besoins de la population. L'aménagement correspond à une volonté collective, rarement individuelle, de corriger les déséquilibres d'un espace tant local que régional ou national. Cela se traduit à travers un ensemble de projets mise en place aussi bien par la tutelle publique que par des acteurs locaux. La décentralisation fait partie de l'arsenal d'action utilisé et se définit comme le transfert d'autorité et de responsabilités étatiques et gouvernementales vers les structures gouvernementales intérieures, vers les collectivités territoriales et vers les municipalités.

CHAPITRE III : LES FONDEMENTS DE LA GESTION DE LA RESERVE DE FAUNE DU

Créée par Arrêté N° 075/50 du 25 juin 1950 du Haut-commissaire français au Cameroun, la gestion de la Réserve de Faune du Dja a pour fondements la protection et la conservation de l'aire protégée ainsi que la nécessité de la mise en valeur de celle-ci. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement camerounais a mis sur pied des structures administratives de gestion qui ont pour mission de faire respecter les lois dans l'espace du Dja.

I. Protection et conservation de l'aire protégée du Dja

Le programme de protection vise la conservation des ressources de la Réserve de Faune du Dja. Cette conservation se fait par tous les acteurs à savoir le Service de la Conservation du Dja, les organisations de la société civile, les ONG (Organisation Non Gouvernementale), les populations locales. La conservation inclut à la fois des activités de sensibilisation à la conservation, d'éducation environnementale, de recherche et des activités de surveillance et de lutte anti-braconnage.

I.1. Sensibilisation à la conservation, éducation environnementale, recherche et suivi écologique

Il sera question ici de parler de la sensibilisation à la conservation et l'éducation environnementale, sans oublier la recherche et le suivi écologique

I.1.1. Sensibilisation à la conservation et éducation environnementale

Les actions du Service de la Conservation du Dja (SCD) et des partenaires qui appuient le Ministère en charge de la Faune ne sont souvent pas comprises ou mal interprétées. Le SCD est encore perçu à plusieurs endroits comme « une machine répressive » (Minfop : 2006), ce qui est aggravé par une mauvaise connaissance des lois et règlements en vigueur par les populations. A certains endroits, les populations ne connaissent pas exactement les limites de l'aire protégée AP. C'est par exemple le cas de certaines populations qui habitent le long des pistes qui constituent la limite de la Réserve de Faune du Dja et qui croient habiter l'intérieur de l'aire protégée. Il est à remarquer cependant que la sensibilisation semble plus poussée dans

la partie nord de la réserve. Le SCD intensifie les actions de sensibilisation à la conservation et de l'éducation environnementale (Veyret : 2007) d'abord à travers l'amélioration de la connaissance par les populations riveraines des limites de l'Aire Protégée. Ceci implique la bonne signalisation sur toute la zone périphérique. Cette signalisation est actuellement discrète au niveau de la périphérie ouest. Les actions de sensibilisation sur les limites sont à lier avec le zonage car, pendant et après la définition des différentes zones, particulièrement la zone de stabilisation des limites retenues ainsi que les activités permises et interdites dans chacune des zones. Les limites des zones de stabilisation des activités agricoles devront ainsi être démarquées et signalisées.

La sensibilisation concerne aussi la vulgarisation des dispositions réglementaires sur la gestion de la faune et des forêts. Particulièrement, il veille à ce que les populations aient connaissance de la classification des animaux selon le degré de protection. Cela passe nécessairement par la production des instruments didactique sur la législation en vigueur et par l'organisation des causeries éducatives, séminaires et ateliers de vulgarisation desdits instruments. Dans la mesure du possible, cette sensibilisation se fait dans des langues locales. La sensibilisation concerne également de manière plus générale la nécessité de gérer de façon durable les ressources naturelles et les conserver. Les jeunes, ceux des villages et ceux des établissements scolaires et les femmes reçoivent une attention particulière. Selon les données recueillies au SCD à Somalomo, il y'aurait eu 09 séances de sensibilisation à la conservation et à l'éducation dans la Réserve de Faune du Dja de 1992 à 2015 dont 04 dans l'antenne Nord à Somalomo (1992, 1996, 2002 et 2007), 02 dans l'antenne Sud à Djoum (1996, 2004), 01 dans l'antenne Ouest à Meyomessala (2000) et 02 dans l'antenne Est à Lomié (1996, 2002) Minfof, (2015) Ce faible taux de sensibilisation et d'éducation est dû aux moyens physiques et financiers réduits et également à cause du manque d'engagement des responsables du SCD.

Une autre catégorie qui nécessite une attention particulière est celle des élites et autres leaders d'opinion. En effet, pendant la mise en application du plan d'aménagement, l'adhésion des élites et l'appropriation du processus par ceux-ci est recherchée, et cela nécessite une bonne sensibilisation. Le SCD mène cette sensibilisation et, il travaille en étroite collaboration avec les ONG locales.

I.1.2. Recherche et suivi écologique

Etant donné le statut de la RFD dans le cadre du patrimoine mondial, la recherche scientifique et technologique contribue à accroître les connaissances sur les écosystèmes de

forêt dense, leur fonctionnement et les relations entre les composantes d'un écosystème. Les résultats d'une telle recherche pourront être exploités au-delà des frontières du Dja et du Cameroun, ce qui rehaussera le statut international de la RFD.

Toutefois, la structure de gestion de la RFD ne saurait à elle seule déterminer les priorités de recherche et conduire toutes les opérations de recherche identifiées. Afin de déterminer les priorités de la recherche et d'évaluer périodiquement les activités menées, le Ministère en charge de la Faune, en concertation avec des institutions de recherche spécialisées, constitue un comité scientifique ayant un caractère consultatif (Minfof. 2006). Les responsabilités liées à la recherche qui devront être assurées par le Service de la Conservation du Dja sont principalement :

- **Le suivi de l'exploitation des ressources dans les zones tampon et de transition**

Tout autour de l'aire protégée, il existe des activités d'exploitations industrielles des ressources forestières ou minières. Ces dernières peuvent avoir un impact négatif sur la conservation. Pour cette raison, l'obligation a été faite pour chacun de ces opérateurs industriels de mener des études d'impacts environnementaux (EIE) afin d'identifier les impacts potentiels et de proposer des mesures d'atténuation d'impacts négatifs. Le SCD fait un suivi particulier de la mise en œuvre du PGE de l'étude d'impact environnemental. Pour ce faire, les Ministères en charge de la faune et de l'environnement sont prêts à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour que toutes les dispositions légales et réglementaires soient respectées par ces opérateurs.

I.2. Surveillance de la Reserve de faune du Dja

La surveillance est l'observation systématique stationnaire ou mobile d'une personne, d'une zone ou d'un objet pour lesquels il existe un intérêt ou une préoccupation spécifique. Le but est d'obtenir des informations détaillées qui pourraient indiquer l'existence d'activités illégales ou suspectes dans ou aux environs de la Reserve de faune du Dja.

Le Service de la Conservation du Dja a mis en place un dispositif important de surveillance et de lutte anti-braconnage particulièrement à travers les postes forestiers dits mobiles. Mais ce dispositif reste à améliorer car il ne couvre pas de manière équilibrée toute la périphérie (Minfof. 2006). L'objectif de ce dispositif est de lutter contre le commerce interrégional de la viande de brousse qui amplifie le braconnage. Et tous les points actifs de ce commerce font l'objet de mesures particulières de surveillance. A cet effet, certains axes actifs tels que la zone de Bityé à l'Ouest, ou l'axe Djoum-Akom sur la route Djoum-Sangmélina dans

la périphérie du Sud voit la surveillance s'intensifier par l'installation fréquente de barrières de contrôle. La périphérie Est n'est pas en reste et fait également l'objet d'une grande attention.

Cette partie nous présente le premier fondement de l'administration de l'espace protégé du Dja : « la protection et la conservation de l'aire » qui passe par la sensibilisation à la conservation, l'éducation environnementale, le suivi et la recherche écologique sans oublier la surveillance et la lutte anti-braconnage. Il est dès lors nécessaire de voir le deuxième fondement qui est la nécessité de la mise en valeur de l'espace protégé du Dja.

II. La nécessité de la mise en valeur de l'aire protégée du Dja

La valorisation des ressources fauniques vise à améliorer la contribution de la Réserve de Faune du Dja à l'économie locale et même nationale, à travers les opportunités relatives au zonage, les opportunités de recherches scientifiques et de conservation et les opportunités de développement touristique.

II.1. Opportunités de recherche scientifique et de conservation

La richesse de l'écosystème et la grande étendue, la constitution de la RFD en massif forestier continu constitueront cette partie.

II.1.1. La richesse de l'écosystème et la grande étendue

La richesse de l'écosystème tant en ressources floristiques qu'en ressources fauniques constitue une raison pour la mise en valeur de la Réserve de Faune du Dja. En effet, il n'y a jamais eu d'exploitation industrielle des ressources dans les profondeurs du Dja avant ou après son classement et l'exploitation artisanale est restée légère (Minfof : 2006). De même, l'exploitation de la faune ne semble pas aller dans les profondeurs de la réserve. La RFD peut dès lors être perçue comme l'une des meilleures représentations des écosystèmes de forêts denses au Cameroun et en Afrique.

La grande étendue de la Réserve de Faune du Dja est également remarquable. Selon son acte de création, elle couvre une superficie de 526 000 ha, mais en faisant une planimétrie plus fine avec les nouvelles technologies, on découvre qu'elle approche en fait 600 000 ha. Cette importante superficie permet de grouper une variété de conditions caractérisant au mieux l'écosystème forestier.

II.1.2. La constitution de la RFD en massif forestier continu

La Réserve de Faune du Dja est constituée d'un massif forestier continu et d'un seul tenant. Cette continuité du massif permet de mettre la réserve en liaison avec d'autres zones de conservation de la sous-région et de faire des simulations de gestions sur des grandes étendues. En effet, des populations de grands mammifères tels que les éléphants peuvent être suivies et leurs mouvements migratoires étudiés de manière compréhensive.

La faible densité des populations à l'intérieur de l'aire protégée du Dja réduit la compétition pour les terres agricoles et constitue un autre facteur de réduction de la pression des activités agricoles sur la RFD. Par exemple à partir des zones périphériques Est, Sud, et Nord, il n'existe presque aucun risque d'envahissement de la réserve car la faible pression démographique permet d'avoir des réserves foncières suffisantes loin des limites de la RFD.

La richesse de l'écosystème, la grande étendue, la constitution en massif forestier et la faible densité des populations à l'intérieur de la RFD constituent de véritables opportunités de recherche scientifique et de conservation. Par conséquent, la valorisation de cette aire protégée du Dja se trouve être nécessaire.

II.2. Opportunités de développement touristique

La valorisation du patrimoine à des fins touristiques peut avoir des effets indéniables sur le développement d'un territoire. L'objectif principal du projet est de stimuler les incidences économiques de la patrimonialisation et plus largement d'impulser une nouvelle dynamique de développement (Mowfort , and Iam: 1998). Dans cette perspective en effet, les conditions de vie des populations locales peuvent être améliorées significativement. Dans le cadre du projet touristique, il donne du sens, contribue à l'identité du lieu, à sa notoriété. Les ressources du Dja doivent alors être mobilisées pour promouvoir la destination touristique. L'activité touristique dans le Dja peut prendre de l'ampleur, devenir un secteur d'activité susceptible d'impulser le développement économique, social et durable de l'espace protégé du Dja, devenir « un secteur économique majeur qui, avec la santé et l'éducation, peut contribuer au développement multiforme des sociétés », mais « à condition que ses potentialités soient exploitées et managées rationnellement dans la perspective du tourisme et du développement durable ». La Réserve de Faune du Dja regorge à la fois des richesses naturelles et culturelles favorables au développement du tourisme.

II.2.1. Richesses naturelles de la Réserve de faune du Dja

La Réserve de Faune du Dja rassemble des ressources naturelles diversifiées. Cet espace est composé de zones de végétation avec des paysages spécifiques : la zone forestière la zone tampon et la zone de transition. La couverture forestière qui s'étend sur 526 000 ha couvre des sols très riches en matière organique ; d'où la présence de nombreuses et diverses essences telles le Sapeli, l'Acajou, l'Ayous. L'observation de la nature peut être la principale pratique touristique dans cet espace. Les touristes peuvent apprécier des éléphants, des panthères, des buffles des gorilles, des chimpanzés, des crocodiles du Nil, mais aussi des Bongos^{O. Dehoome, C. Tatar et S. Theng, (2013)}, l'une des espèces d'antilopes les plus prisées lors des chasses. Les fanatiques de la nature pourront apprécier les montagnes, les chutes d'eau, les grottes. Ces sites restent des espaces consacrés aux rites et autres manifestations locales.

III- Structure administrative de gestion

Il sera question dans cette partie de présenter l'organisation administrative et l'état des ressources disponibles.

III.1. Organisation administrative

La Réserve de Faune du Dja couvre une superficie de 526 000 ha s'étendant dans deux régions (Est et Sud), un département dans chaque région (Haut-Nyong à l'Est et Dja et Lobo dans le Sud), quatre arrondissements dans le Dja et Lobo (Bengbis, Meyomessala, Djoum et Mintom), et trois arrondissements dans le Haut-Nyong dont Somalomo, Mindourou et Lomié.

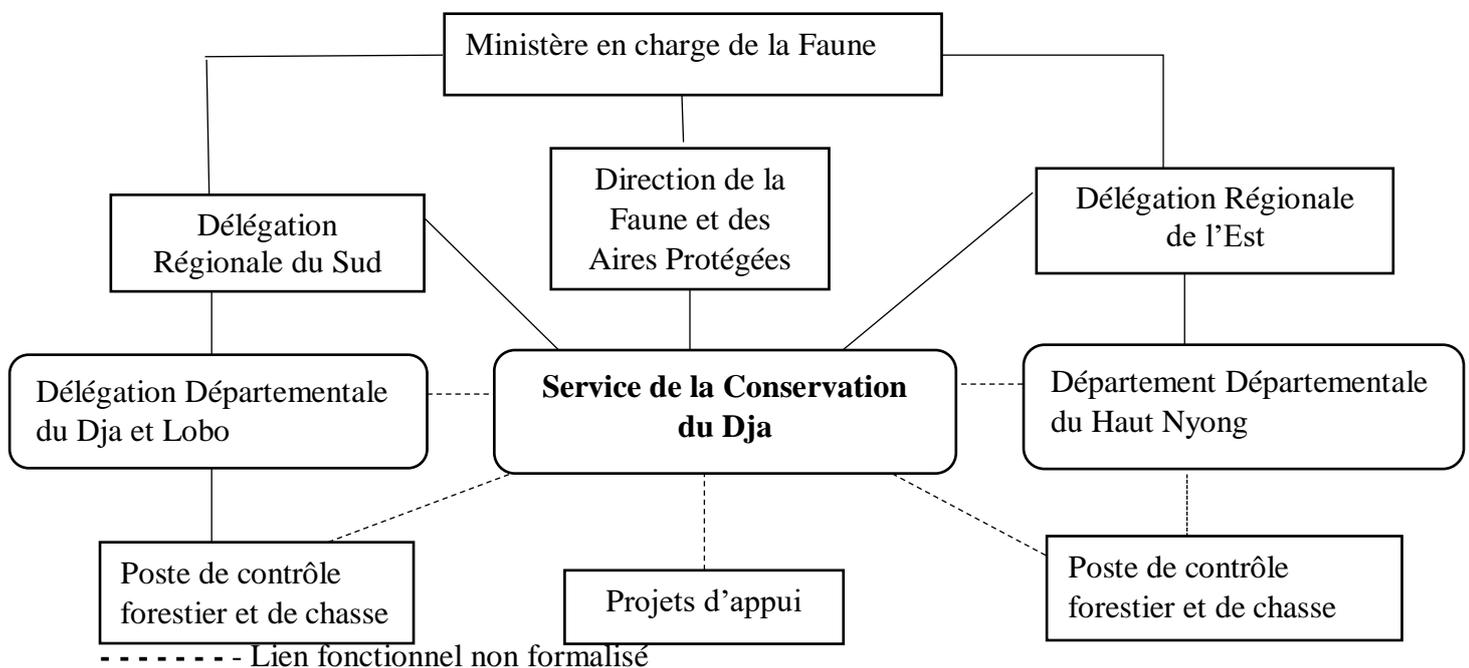
La complexité résultant de la multiplicité des circonscriptions administratives dont les territoires touchent la réserve se reflète aussi sur la structure de gestion du Dja. Ainsi, le Conservateur de la Réserve de Faune du Dja rapporte à deux délégués régionaux, alors que les liens entre les services de conservation de la réserve de faune du Dja et les chefs de services régionaux en charge de la faune ne sont pas formellement définis (Minfof : 2006). Tout aussi peu définis sont les liens entre les services de conservation et les services départementaux du Ministère en charge de la Faune.

Pour une bonne couverture spatiale de la réserve et sa zone périphérique (environ 800 000 ha), quatre antennes régionales ont été créées autour de la RFD, il s'agit : de l'Antenne de Djoum (Antenne Sud) qui couvre les territoires des arrondissements de Djoum, Mintom, de l'Antenne de Meyomessala (Antenne Ouest) pour les arrondissements de Bengbis et de Meyomessala, de l'Antenne de Somalomo (Antenne Nord) pour l'arrondissement de Somalomo

et l'Antenne de Lomié (Antenne Est) pour les arrondissements de Lomié et Mindourou. Les antennes, qui sont toutes fonctionnelles, n'ont pas encore été formalisées comme les structures organiques du service de la conservation (Minfof, 2006).

En plus des antennes, le service de la conservation du Dja travaille avec 10 postes forestiers et de chasse mobiles créés par le Ministre en charge de la Faune dont cinq dans le Dja et Lobo (Bi, Mboouma, Fessolo, Mekin, Bissombo). Les postes de Mekin et Fessolo ne sont pas encore fonctionnels. De même, il existe au niveau de chaque arrondissement un poste forestier et de chasse dite fixe.

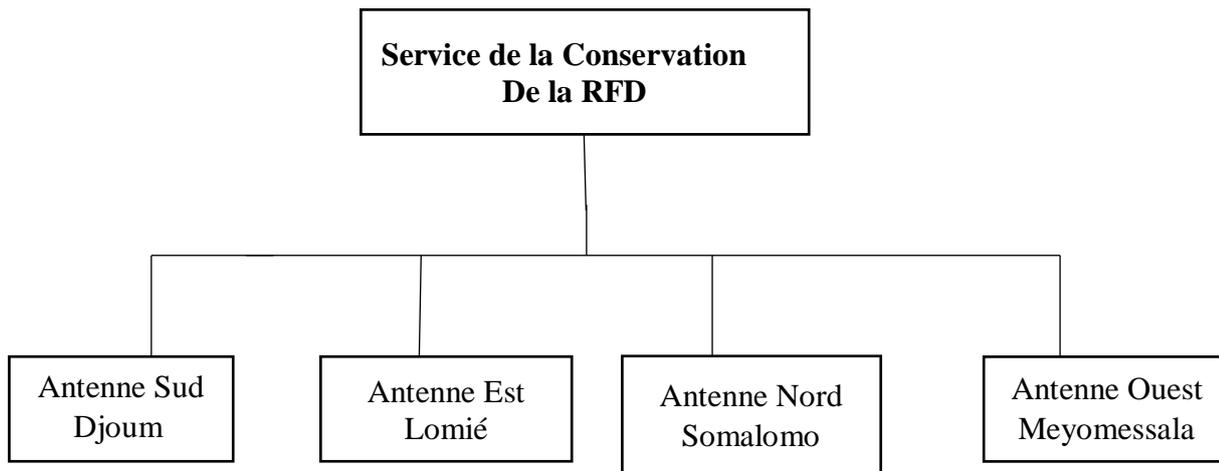
Figure 2 : La réserve du Dja dans l'Organigramme du Ministère en charge de la faune



Source : Minfof (2006)

Dans l'organigramme actuel, il n'existe pas de liens formalisés entre les postes de contrôle forestiers et de chasse, et les services de conservation de la RFD. Les chefs des postes fixes ou mobiles sont nommés par le MINFOF et rendent compte hiérarchiquement aux délégués départementaux du MINFOF. Cependant, il existe des liens fonctionnels entre les chefs de postes (surtout les postes dits mobiles) et les services de la conservation et, ce sont les services de la conservation qui ont mis en place et gèrent les infrastructures et équipements dans ces postes comme l'indique la figure ci-dessous.

Figure 3 : Organigramme du Service de Conservation du Dja



Source : Minfof (2006)

La figure ci-dessus présente l'organigramme du Service de la Conservation du Dja constitué de 04 chefs d'antennes. Ceux-ci collaborent directement avec le SCD et, ils ont l'obligation de présenter les rapports d'activités de leurs unités de commandement au Conservateur qui est leur chef hiérarchique directe.

III.2. État des ressources disponibles

Le patrimoine immobilier et mobilier, ainsi que l'état des équipements du Service de la Conservation sont présentés par les tableaux ci-dessous et la photo représente le bâtiment abritant le Service de la Conservation du Dja. Ces infrastructures qui sont mis en place en grande partie grâce à l'appui de différents projets tel que l'IUCN et ECOFAC. Des infrastructures qui sont encore importantes quoique non encore suffisantes. Le problème majeur concerne la distribution de ces équipements tout autour de la Réserve de faune du Dja.

Tableau 4 : Etat du patrimoine mobilier et immobilier du Service de la Conservation du Dja

INFRASTRUCTURES	Somalomo	Djoum	Lomié	Meyomessala	Total	ETAT
Bâtiment (centre d'interprétation)	1				1	Bon
Bâtiments Centre Régional de Formation	3				3	Passable
Bâtiments bureau d'Antenne	3	1	1	1	6	Bon
Gîte d'étape/case de passage	3				3	Passable
Châteaux d'eau	1				1	Bon
Grand Hagar pour bureaux de la pépinière	1				1	Délabré
Grand Hagar pour bureaux et garage	1				1	Non opérationnel
Guérite	1				1	Bon
Logement (experts, cadres et agents de maîtrise)	9		4	4	17	Bon
Logement pour écogardes	8		9		17	Passable
Puits	1		1	1	3	Passable

Source : Minfop (2015)

En générale, les antennes Nord (Somalomo) et Est Lomié sont mieux lotis que les antennes Ouest (Meyomessala) et Sud (Djoum). Des efforts ont commencé mais devront continuer à être faits en vue de rendre la répartition de ces infrastructures plus équilibrée. Le tableau ci-dessous rend aussi compte des différents équipements à la disposition dans les différentes antennes du Dja. La distribution de ces équipements est comparable à celle des bâtiments. Il faut néanmoins signaler que bon nombre de ces équipements se trouvent aussi à Yaoundé dans les bureaux du projet ECOFAC. De même, le programme ECOFAC a mis en place un centre de formation à Somalomo, au départ il était géré dans l'intérêt de l'ensemble du programme Afrique Centrale, mais a été rétrocédé aux Services de la Conservation du Dja. Ce centre de formation est équipé de salle de formation, cuisine, réfectoire, dortoirs et autres équipements didactiques utilisables par les Services de la Conservation du Dja.

Il faut noter que le processus de renouvellement des équipements techniques continu avec l'appui d'AWF, ZSL, SUD Cameroun Hévéa, ZOO de Prague et le programme ECOFAC qui accompagne ainsi les moyens de l'Etat. Le renouvellement du parc automobile très vieux est en attente. Toutefois, le service a bénéficié d'une embarcation fluviale offerte par l'Etat.

III.3. Les ressources humaines et financières

Il sera question dans cette partie de présenter les ressources humaines et financières du service en charge de la gestion de la réserve de faune du Dja.

III.3.1. Les ressources humaines

Le Service de la Conservation de la Réserve de Faune du Dja au cours de l'année 2015 dispose d'un effectif théorique de 77 agents répartis en plusieurs grades tels que présentés par le tableau qui suit.

Tableau 5 : Répartition du personnel en fonction des grades

Grade	Effectif
Ingénieur des eaux, forêts et chasses	02
Ingénieur des travaux d'agriculture, spécialiste de la faune	01
Ingénieur des Travaux des eaux et forêts	02
Technicien Supérieur des Eaux et Forêts	04
Technicien des Eaux et Forêts	03
Technicien supérieur d'agriculture	01
Cadre contractuel	13
Agent technique des eaux et forêts	06
Agent technique adjoint des eaux et forêts	26
Agent contractuel	19
Total	77

Source : Minfof (2018)

Le personnel ci-dessus a été réparti dans les postes de travail comme l'illustre le tableau ci-dessous

Tableau 6 : Répartition du personnel en fonction des postes de travail

Poste de travail	Effectif
Conservateur	1
Chef d'Unité	04
Chef d'antenne	04
Chef de poste de surveillance	01
Chef de Bureau statistiques	01
Responsable SIG	01
Chef de Bureau de liaison	01
Chef de Bureau du Courrier/Bibliothèque	01
Agent d'exécution (Ecogardes)	63
Total	77

Source : Minfof (2018)

III.3.2. Les ressources financières et appui technique

Les ressources financières de la RFD proviennent essentiellement de l'État du Cameroun comme pour tous services publics. Elles sont constituées des salaires du personnel payés mensuellement, du budget de fonctionnement qui arrive sous forme d'autorisation semestrielle de dépenses et dont le montant varie entre un et demie (1.500.000) à deux millions (2.000.000) (Minfof, 2006) ainsi que des appuis ponctuels du Fond Spécial de la Faune dans la lutte contre le braconnage ou dans l'acquisition des équipements.

Ces dix dernières années, la RFD a également bénéficié d'importants financements de la part des programmes/projets de coopération (ECOFAC, UICN-DJA, SDDL/SNV, APFT, FCTV, PMdA-DJA, PGS) dont les montants ne sont toujours pas connus par l'administration, Minfof, (2006). L'UNESCO a également été au côté de la Réserve de Faune du Dja, par son apport financier à l'élaboration du plan d'Aménagement. Par exemple, au cours de l'année budgétaire 2014, les ressources financières du Service de la Conservation de la Réserve de Faune du Dja ont été de diverses sources, à savoir :

- Allocation budgétaire de l'Etat : Budget de fonctionnement hors salaire des agents, 29 000 000 FCFA et BIP, 16 000 000 FCFA pour l'acquisition d'une embarcation fluviale ;
- UNESCO/ Fondation Franz Weber : 102 000 000 FCFA
- WWF : 3 521 000 FCFA pour la lutte anti-braconnage
- AWF : 32 524 000 FCFA pour l'opérationnalisation du SMART dans le secteur Est de la réserve pendant la période de janvier 2014 à mars 2015 ;
- ZSL/SOS/USFWS/RUFFORD/ARCUS : 11 529 500 FCFA pour l'opérationnalisation du SMART dans le secteur Est de la réserve en 2014
- SUD CAMEROUN HEVEA : 16 160 800 FCFA
- SFID : 5 500 000 FCFA, 3410 litres de carburant et lubrifiant pour la lutte anti-braconnage ;
- UNOPS/GEF TRIDOM : 1 793 160 FCFA pour la ration des écogardes impliqués dans une mission de lutte anti-braconnage dans le secteur nord de la réserve ;

Soit un flux budgétaire global de 97 728 460 FCFA, avec un appui en nature de 3410 litres de carburant et lubrifiant, Minfof, (2015) .A ces allocations budgétaires directes, il faut signaler l'appui technique des structures ci-après :

- L'UNESCO qui grâce aux fonds de la Fondation Franz Weber, a appuyé l'organisation d'un atelier sur la validation des études relatives à l'élaboration des termes de références des travaux d'évaluation environnementale stratégique des projets autour de la Réserve de Faune du Dja et la mise sur pied d'un cadre de concertation des acteurs d'une part, l'organisation d'un atelier de validation d'étude sur l'organisation de la structure de gestion de la RFD, la valorisation des savoirs faire traditionnels et l'appui aux projets de développement ;
- L'appui d'AWF pour l'organisation d'un atelier des partenaires stratégiques pour l'élaboration du PTA 2014-2015 de la RBD en juin 2014 ;
- L'appui de ZSL pour la formation et le recyclage des écogardes et cadres de la Réserve de Faune du Dja sur la gestion de la base de données SMART ;
- L'appui de l'UICN à travers le financement du RAPAC/ECOFAC V pour la formation des écogardes de la RFD sur les techniques d'inventaire de grands et moyens mammifères (Minfof, 2015) en milieu forestier ;
- L'appui du ZOO de Prague pour la formation des écogardes de la Réserve de Faune du Dja sur les techniques de photographie.

Au rebours, ce chapitre présente les fondements du management de l'aire protégée du Dja que sont la protection et la conservation, la nécessité de mise en valeur de la Réserve de Faune du Dja puis, présente l'organisation de l'administration en place, les différentes ressources nécessaires pour le management de l'espace du Dja. L'analyse des stratégies administratives utilisées paraît être nécessaire

CHAPITRE IV : LES STRATEGIES ADMINISTRATIVES DES RESPONSABLES DE LA RESERVE DE FAUNE DU DJA

L'administration en charge de l'aire protégée du Dja pour atteindre les objectifs de protection, de conservation et de valorisation de la Réserve de Faune du Dja a mis sur pied un certain nombre de stratégies telle la formation des responsables et l'organisation des forums et ateliers des acteurs de la Réserve de Faune du Dja. Le présent chapitre entend dans un premier temps développer ces stratégies administratives et déceler les défaillances de l'administration de l'espace protégé du Dja dans un second temps.

I. Formation des responsables de l'espace protégé du Dja

Le SCD dispose à Somalomo d'un centre de formation qui accueille plusieurs fois par an des stagiaires venant de plusieurs institutions nationales et internationales. La gestion de ce centre était assurée au niveau régional par le programme ECOFAC mais, elle est actuellement rétrocédée aux SCD (Minfof, 2015). Le Service de la Conservation du Dja devra disposer d'un cadre et des personnels d'appui pour gérer ce centre de formation.

En Afrique en générale et au Cameroun en particulier, l'on reconnaît chaque jour davantage qu'une application efficace des lois exige une augmentation du nombre de responsables bien entraînés aux endroits clés, utilisant des outils et des techniques appropriés. Les gardes et autres personnes vouées à la protection de la nature sont trop souvent tués ou blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Et, selon les informations recueillies au Service de la Conservation du Dja, 15 écogardes ont été blessés dans l'exercice de leur fonction entre 1992 et 2002. Ces réalités mettent en évidence le besoin de gardes anti-braconnage bien formés. Les blessures ou la perte de la vie sont une menace constante pour les gardes partout au Cameroun et dans la RFD et, grâce aussi à l'apport d'un équipement approprié, cette menace pourrait être atténuée largement par des cycles de formation complets et continus.

La formation et le recyclage de la force de gardes anti-braconnage sont des éléments qu'il faut sans cesse réviser et améliorer. Il faut appliquer une rigueur appropriée à la mise au point

de la formation. Il faut d'abord déterminer dans quels domaines les gardes doivent être formés en réalisant un travail de spécification de la tâche qui couvre tout ce que le garde est appelé à faire. Pour cela, il vaut mieux avoir complètement évalué les menaces qui concernent le domaine de conservation dans lequel travaille le garde. La formation des gardes doit aussi être évaluée pour déterminer si elle a atteint ses objectifs. De 1992 à 2015, le Service de la Conservation du Dja à travers le Programme Ecofac a formé 50 écocardes et encadré 150 stagiaires (Minfof, 2015) camerounais.

II. Organisation des forums et ateliers des acteurs de la Réserve du Dja

L'organisation des forums constitue avec la participation de tous les acteurs clé : administration, les partenaires au développement, les parlementaires et élus locaux, les organisations de la société civile et communautés locales, le secteur privé etc..., un espace de réflexion, d'échanges, de propositions et de débats autour des thèmes majeurs qui animent la Réserve de Faune du Dja. La variété et le dynamisme des activités fauniques dans le Dja reposent sur le réseau de personnes, d'organismes, d'entreprises, d'établissements d'enseignement et de recherche. C'est dans ce contexte que le Minfof à travers le SCD trouve indispensable de réunir les parties prenantes pour cibler les enjeux prioritaires et faire émerger les meilleures solutions, dans un esprit de concertation efficace.

Le forum des acteurs du Dja est une occasion privilégiée d'échanger sur diverses thématiques. La pérennité des habitats fauniques et des espèces qui y vivent dépend en partie des initiatives développées par les parties prenantes ainsi que des connaissances que continueront d'acquérir celles-ci et de diffuser pour assurer une gestion saine des écosystèmes. Pour ce fait, plusieurs forums ont été organisés à l'instar de celui du 29 juin au 1^{er} juillet 2000 à Somalomo⁶, celui tenu à Meyomessala du 2 au 3 janvier 2007, celui organisé à Djoum du 10 au 11 février 2009 et l'atelier des acteurs de la Réserve de Faune du Dja tenu du 3 au 4 septembre 2015 à Abong-Mbang. Ces forums ont pour objectifs de :

- Faire connaître davantage les acteurs impliqués dans le secteur du Dja et leurs initiatives en matière de gestion plus durable des ressources ;
- Donner la parole à la société civile pour qu'elle s'exprime sur l'état de la gestion des ressources forestière du Dja, y compris les initiatives innovantes ;
- Ecouter la perception des différents acteurs du secteur sur l'évolution de celui-ci ;
- Recueillir les préoccupations des différents acteurs de l'espace protégé du Dja ;

⁶Entretien avec Zah Léopold, Somalomo, le 29 mars 2021.

- Clarifier le rôle des différentes parties prenantes (administration, secteur privé, société civile, partenaires au développement) dans la mise en œuvre du PSFE (Programme sectoriel forêt-environnement) ;
- Elaborer les stratégies communes de protection et de conservation de la biodiversité du Dja.
- Jeter les bases d'une collaboration des acteurs du développement avec le Service de la Conservation du Dja afin d'améliorer la gestion de la RFD.

La formation des responsables et l'organisation des forums et ateliers des acteurs du Dja visent l'objectif de protection et de conservation, sans oublier la valorisation de l'aire protégée du Dja. Il est cependant question de déceler les défaillances de l'administration en charge de la Réserve de Faune du Dja.

III. Défaillances administratives de la réserve de faune du Dja

Il s'agira ici de la centralisation du pouvoir, du problème de corruption, et des défaillances administrative.

III.1. Centralisation du pouvoir

Dans sa stratégie de protection et de conservation, le Ministère en charge des forêts et de la faune à travers le Service de la Conservation du Dja avait prévu une gestion participative des ressources naturelles incluant les populations locales. Mais la réalité est toute autre sur le terrain car, les gestionnaires ne consultent pas les populations dans l'implémentation des projets dans l'espace protégé du Dja. Toutes les réunions sur la réserve se tiennent à Yaoundé et les décisions viennent directement de la capitale sans toutefois faire une étude sur la faisabilité. Lorsque ces décisions veulent être et sont même appliquées dans les localités du Dja, celles-ci trouvent une résistance de la part des populations qui ne sont pas associées et consultées au préalable. En outre, lorsque le gestionnaire veut impliquer une tierce personne dans l'administration, il se tourne vers les ONG qui à leur tour ne se préoccupent pas des besoins des populations et cherchent plutôt à tirer des bénéfices pour leurs propres organisations.

Les populations ne sont pas bien informées pour ce qui est des objectifs et exigences des projets (ECOFAC par exemple). La nature des restrictions imposées varie selon les interlocuteurs. Pour certains, la chasse dans la réserve est interdite. Pour d'autres, c'est l'accès à la réserve qui est interdite. Pour d'autres enfin, c'est la chasse qui est interdite « partout ici,

si on te voit avec le gibier, on te le confisque »⁷. Cela justifie le manque et même l'absence d'une véritable sensibilisation sur la conservation et sur l'éducation environnementale pourtant prévue dans les textes administratifs de la réserve précisément dans le Plan d'Aménagement de la RBD d'octobre 2006 à son chapitre 4, section 4.

Pour ce qui est de la surveillance et de la lutte anti-braconnage, le personnel du Service de la Conservation du Dja utilisent des méthodes assez radicales. En effet, la surveillance à l'intérieur de l'AP est faite essentiellement par les écovigilants qui usent de la violence quelques fois lorsque le braconnier refuse d'obtempérer et se retrouve même dans des cellules de la gendarmerie nationale. Les écovigilants se comportent la plupart du temps comme de véritables bourreaux des populations, entrant dans les domiciles privés pour saisir la viande lorsqu'ils sont informés d'une possible présence de gibier par des personnes très souvent anonymes. Certains braconniers pour échapper aux différents contrôles s'arrangent avec certains écovigilants bien placés dans la chaîne de commandement et trouvent des compromis « je chasse et nous faisons moitié moitié, « c'est-à-dire le partage à parts égales » et je peux m'en sortir bien que les autres éléments ne soient pas contents »⁸. Face à une surveillance et une lutte anti-braconnage violente, les populations locales qui vivent essentiellement des produits tirés de cette réserve, vont trouver des voies et des moyens pour continuer de bénéficier de cette forêt et parmi ces moyens, il y'a aussi la violence, la résistance face à l'autorité, ce qui va accentuer le braconnage malgré la présence et les méthodes de l'administrateur.

III.2. Problématique de la corruption

La problématique de la corruption dans le secteur des forêts et de la faune permet de saisir les niveaux d'atteinte aux ressources forestières et fauniques du Cameroun en générale et de la Réserve de Faune du Dja en particulier. Cette problématique conduit à considérer les principales conséquences de ces atteintes en termes de déperdition des ressources environnementales, de réduction substantielle de l'apport du secteur en matière de contribution au développement national et local. La corruption dans l'espace protégé du Dja met en lumière la rupture des équilibres culturels existant qu'elle produit entre les populations autochtones ou locales et la forêt d'une part et d'autre part la rupture des équilibres écologiques nécessaires pour la pérennisation de la protection et la conservation des ressources naturelles. Il existe dans le Dja des pratiques et des attitudes contraires à la réglementation en vigueur. Celles-ci sont causées à cause de l'impunité, aux conditions de travail particulièrement difficiles, aux

⁷ Entretien avec Zé Nkoulou Albert, Somalomo, le 30 mars 2021.

⁸Entretien avec Eba'a Eba'a Bruno, Somalomo, le 10 avril 2021.

pressions diverses, à l'avidité de certaines catégories d'acteurs du secteur, à l'insuffisance de rémunération du personnel de l'administration⁹, au dépassement de régulation, à l'insuffisance de régulation et aux lourdeurs administratives.

Tableau 7 : Problème de corruption dans la Réserve du Dja

Acteurs Interrogés	Effectif	Pourcentage
Acteurs ayant admis l'existence de la corruption	30	60%
Acteur ayant nié l'existence des différentes formes de corruption dans le secteur	10	20%
Indécis	10	20%
Total	50	100%

Source : Matsending (enquête de terrain : avril 2021)

Ce tableau démontre qu'au sein de la Réserve, tous les acteurs n'ont pas la même définition encore moins la même vision en ce qui concerne la corruption mais, à l'analyse des résultats, il est clair que, le phénomène ou problème de corruption existe et persiste dans le secteur de la Réserve de faune du Dja.

III.3. Les insuffisances liées à la gouvernance administrative

Au plan institutionnel, la RFD et ses zones tampons sont gérées par les Services de la Conservation du Dja, qui ont à leur tête un conservateur. Depuis le Sommet de Rio 1992, 09 conservateurs sont passés à la tête du SCD (S-B. Ella Ella, 2015), soit une moyenne d'un Conservateur tous les trois ans comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 8 : Liste des conservateurs affectés à la réserve du Dja depuis 1992.

Noms et prénoms	Grade	Période
Boyogueno Jean-Paul	Technicien principal des Eaux et Forêts	1992 – août 1999
Seme Prosper Magloire	Ingénieur des Eaux et Forêt (I.E.F)	Août 1999 – Août 2001
Nlegue Etienne Hyacinthe	I.E.F + <i>master degree</i> en Aménagement forestier Participatif	02/08/2001 – 15/09/2006
Etoa Akoa Armand	I.E.F	15/09/2006 – 02/11/2007
Betti Jean Lagarde	<i>Docteur-Ingénieur</i> des Eaux et Forêts	02/11/2007 – 20/06/2008
Essoumba Jacques	I.E.F	20/08/2008 – 15/09/2012
Mengamenya Goué Achille	I.E.F	16/09/2012 – 03/03/2015
Ndinga Hilaire	I.E.F	04/03/2015- 19/12/2018
Oumdjeck Grégoire	I.E.E	Depuis 2019

Source : Services de la Conservation du Dja

⁹ Entretien avec Eba'a Eba'a Bruno, Somalomo, le 10 Avril 2021.

Le tableau ci-dessus présente l'instabilité des conservateurs à la tête du Service de la Conservation du Dja depuis 1992. Cette instabilité managériale est préjudiciable à la bonne gouvernance administrative de la RFD car, les conservateurs n'ont pas assez de temps pour achever les projets commencés.

Pour ce qui est de la gouvernance administrative, les chefs d'antennes des SCD travaillent sur le même territoire de compétence que les chefs des PCFC fixes (Bengbis, Meyomessala, Somalomo)¹⁰. Ces derniers, qui dépendent hiérarchiquement des délégués départementaux des Forêts et de la Faune (DDFF) du Haut-Nyong et du Dja et Lobo, n'ont pas l'obligation de rendre compte au Conservateur du Dja Minfof, (2006). Une insuffisance institutionnelle qui crée des conflits de compétence et d'autorité entre les responsables des différents services déconcentrés du Minfof autour de la RFD. Les conflits ainsi créés impactent négativement sur la surveillance de l'aire protégée et sur la lutte anti-braconnage.

Par ailleurs, au moins cinq départements ministériels s'occupent des différents aspects de la conservation de la RFD. En effet, le Minac représente l'État partie du Cameroun auprès du CPM de l'UNESCO, qui évalue annuellement l'état de la conservation de la VUE de la réserve du Dja, comme site du patrimoine mondial. Le Minfof est chargé de l'aménagement et de la gestion durable de la RFD ; alors que le Minepat gère les financements de la coopération de l'UE avec la RFD. Le Mintoul est chargé de l'inventaire et de la mise en valeur des sites écotouristiques, ainsi que de l'élaboration des stratégies et plans de développement de l'écotourisme ; tandis que le Minepded s'occupe du suivi de la conformité environnementale dans la mise en œuvre des grands projets autour de la RFD. Cette fragmentation des compétences entre plusieurs ministères, qui se matérialise aussi bien par le cloisonnement des projets que par le manque de coordination des projets entre ces différentes administrations publiques¹¹, conduit à un défaut patent de synergie et de cohérence de l'action publique (S-B. Ella Ella, 2015). D'où les conflits administratifs, qui compliquent ainsi la mise au point d'une stratégie cohérente de conservation de la biodiversité. À côté de cet autre problème de gouvernance administrative, le rapport de 2015 du Minfof signale aussi des *problèmes institutionnels très complexes*, comme : la coordination des multiples acteurs et intervenants ; l'unicité territoriale de gestion ; les relations fonctionnelles entre les communes locales et les

¹⁰ Chaque arrondissement du Cameroun dispose d'un PCFC dit fixe, qui est un service déconcentré du Minfof dépendant de la départementale territorialement compétente.

¹¹ À titre d'exemple, le budget du Minfof a prévu les sommes de 516 000 000 FCFA (pour 2013 et de 563 000 000 FCFA (pour 2014) pour augmenter le nombre de visiteurs dans les aires protégées. Et le budget du Mintoul a aussi prévu les sommes de 955 498 000 FCFA (pour 2013) et de 714 146 000 FCFA (pour 2014) pour attirer un grand nombre de touristes nationaux et internationaux au Cameroun.

organisations de la société civile ; la représentation des populations riveraines dans les instances de prise de décision. D'autant plus que le comité de gestion de la RFD, créé le 29/04/2008 pour les besoins de la cause, n'est pas encore opérationnelle¹².

Pour que la protection et la conservation de la biodiversité de la Réserve de Faune du Dja se fasse, le gouvernement camerounais peut s'inspirer de l'expérience kenyane qui constitua le *Kenya Tourist Advisory Committee* (Comité Consultatif pour le tourisme Kenyan) pour se pencher régulièrement sur les facteurs déterminant le succès ou l'échec de l'écotourisme ; pour permettre aux différentes administrations étatiques, aux Communes, aux communautés locales, aux partenaires internationaux, à la société civile de pouvoir coopérer dans le cadre d'un vrai comité de pilotage ou conseil d'administration de la réserve du Dja. Ce comité/conseil aidera à superviser, à planifier et à coordonner les rapports des différents départements ministériels et acteurs sociaux dans la conservation de la biodiversité de la région du Dja.

III.3.1. Les insuffisances liées aux ressources humaines

Pour ce qui est des ressources humaines, les besoins des SCD en personnel restent encore assez importants, compte tenu de l'étendue de la RFD qui est de 526 000 ha. Malgré les efforts du gouvernement pour la contractualisation des ex-écogardes du projet Ecofac en 2007 et le recrutement de nouveaux écogardes, le personnel des Services de la Conservation du Dja tournait autour de 60 cadres et écogardes en décembre 2009 soit un garde pour environ 8767 ha, d'après Ecofac (2010)· S.B. Ella Ella, (2015, p.80). Et réellement autour de 66 cadres et écogardes en janvier 2015, soit un garde pour 7970 ha¹³, comme l'indique le tableau suivant :

¹² D'après les articles 2 et 4 de la Décision n° 0330 du 29/04/2008, le *comité de gestion de la RFD* a pour mission d'évaluer la mise en œuvre du *Plan d'aménagement* et d'harmoniser les interventions des acteurs, en vue de la *gestion durable des ressources de la RFD et de sa zone périphérique*. Il doit se réunir deux fois par an en session ordinaire. Les sessions extraordinaires peuvent être convoquées par le ministre des Forêts et de la Faune, qui le préside.

¹³ Ce chiffre n'intègre pas les quatre chauffeurs affectés dans les 04 antennes de la RFD.

III.3.2. Les insuffisances liées aux ressources matérielles

Quant aux ressources matérielles, à la date du 25/09/2014, les SCD ne totalisent que quatre mass 36 (armes de la seconde Guerre mondiale) pour quatre antennes déconcentrées, aucun fusil de guerre ni pistolet automatique pour dissuader les braconniers¹⁴, qui sont de plus en plus lourdement armés. Or, le décret du 13 mars 1986 autorise formellement le port d'armes et de munitions modernes au corps paramilitaire des fonctionnaires de l'administration chargée de la faune. Cet armement insuffisant est d'ailleurs préjudiciable au personnel écogarde.

Contrairement aux prescriptions du *Plan d'aménagement de la RBD* d'octobre 2006, les faibles moyens budgétaires de l'État camerounais bloquent encore la mise en œuvre de ce *Plan d'aménagement de la RBD*. Depuis la mise en œuvre de ce Plan d'aménagement de la RBD en octobre 2007, la RFD ne dispose pas réellement d'un budget homogène¹⁵. Les ressources financières des SCD sont essentiellement constituées des salaires du personnel payés mensuellement, du très maigre crédit de fonctionnement annuel ainsi que des appuis ponctuels du BIP et du Fonds Spécial Faune (FSF) pour la lutte anti-braconnage et l'acquisition des équipements¹⁶. Au point qu'Ecofac (2010) signalait que l'appui budgétaire du Minfof au fonctionnement et aux activités d'aménagement de la RFD, pour l'année 2009 par exemple, s'élevait à 23 200 000 FCFA. Bien que le budget total du Minfof ait connu une augmentation de 1 840 000 000 FCFA (en 2013) et de 2 363 500 FCFA (en 2014), le tableau ci-dessous montre que *depuis 2012, le budget moyen de fonctionnement des SCD est de 28 000 000 FCFA et le BIP moyen est de 52 600 111 FCFA par an*, malgré les recommandations des rapports de mission de suivi-évaluation de l'UNESCO (2006, 2009 et 2012). Depuis juin 2006, ces rapports conseillent à l'État partie du Cameroun de mettre à niveau le budget des SCD¹⁷ pour permettre au gestionnaire de ce patrimoine mondiale de l'humanité d'y implémenter convenablement le développement durable.

¹⁴ L'antenne de Somalomo ne dispose que d'une seule mass 36 en état défectueux, selon le chef d'antenne.

¹⁵ La Décision n° 0330/Minfof du 24/04/2008, qui crée la structure de gestion de la RFD, n'est pas encore mise en exécution à la date du 31/07/2015. Or, l'article 2 de cette Décision stipule que le comité de gestion de la RFD a pour mission d'approuver le budget de la RFD.

¹⁶ Depuis la mise en œuvre du *Plan d'aménagement de la RBD* d'octobre 2006, le FSF/Minfof a déjà accordé un véhicule 4x4, deux motos sport tout terrain de marque Yamaha et huit talkies walkies à la RFD. En termes d'appuis financiers, il finance souvent des missions conjointes de lutte anti-braconnage Brigade nationale de contrôle Minfof et Service de la Conservation du Dja, d'après S-B. Ella Ella (2013 b : 8).

¹⁷ Les standards internationaux exigent que les SCD doivent disposer de deux dollars US (environ 1000 FCFA) par ha et par an (soit 1 052 008 dollars US, environ 526 004 000 FCFA) pour assurer efficacement la surveillance de l'aire protégée et la lutte anti-braconnage pour le maintien de la biodiversité.

Tableau 9 : Budget du SCD pour les exercices 2012, 2013, 2014¹⁸ et 2015.

Exercice Rubriques	2012	2013	2014	2015
Dépenses Courantes	27 480 000	27 000 000 ¹	29 000 000	29 000 000
Dépenses D'investissement	60 000 000	50 000 000	16 000 000	84 400 442
Total	87 480 000	77 000 000	45 000 000	113 400 442

Sources : République du Cameroun (2011 : 34), (2012 : 155-156) et (2013 :29) ; Minfof (2015 : 29 ; 37).

Le budget de la Réserve de Faune du Dja à la lecture de ce tableau semble donc très insignifiant par rapport aux 670 500 000 FCFA prévus annuellement pour la mise en œuvre du Plan d'aménagement de la RBD¹⁹. Ce qui montre clairement que l'État partie du Cameroun ne parvient pas à mettre en pratique les recommandations de l'UNESCO (2006, 2009, 2012) pour la mise à niveau du budget de la réserve de faune Dja.

Il s'en suit que les écogardes restent sous-équipés et impuissants face aux braconniers qui portent des armes sophistiquées²⁰, sont sous-payés (malgré les horaires chargés et les risques encourus en forêt) et démotivés. Or, la réussite de la surveillance de l'aire protégée et de la lutte anti-braconnage dépend de la motivation de ce personnel. Ce qui montre que le gouvernement camerounais s'est contenté de valider le *Plan d'aménagement de la RBD* en octobre 2006 et de l'approuver en décembre 2007 sans allouer un financement approprié à la mise en œuvre de ce document technique, notamment un budget annuel de fonctionnement et d'investissement digne de cette aire protégée²¹, la plus vaste du Cameroun à l'heure actuelle.

Bien plus, la plupart des activités d'aménagement de la RFD visible sur le terrain depuis octobre 2007 dépendent largement de l'appui financier de la coopération internationale, notamment de la coopération avec l'UE (à travers les projets ECOFAC IV et V), avec l'UNESCO (à travers le projet CPM/UNESCO-Dja)²², avec le PNUD (à travers le projet

¹⁸ À titre de rappel, le budget total du Minfof s'élevait à 16 321 000 000 FCFA en 2012, à 18 161 000 000 FCFA en 2013 et 20 524 500 000 FCFA en 2014.

¹⁹ À titre de rappel, le Plan d'aménagement de la RBD actualisé en 2006 et approuvé en 2007 devrait être exécuté pendant cinq ans (décembre 2007-décembre 2012) pour un coût global de 3 352 500 000 FCFA (soit environ 670 500 000 FCFA par an).

²⁰ Le budget 2013 de la DFAP/Minfof prévoyait une somme de 250 000 000 FCFA pour les acquisitions et la rénovation des armements et autres matériels militaires, selon République du Cameroun (2012 : 140).

²¹ Le budget du Minfof prévoyait les sommes de 52 000 000 FCFA (pour 2013) et de 1 981 667 000 FCFA (pour 2014) pour le développement institutionnel et le financement durable des aires protégées, notamment pour la mise en place et le fonctionnement de l'Office national des aires protégées (ONAP).

²² Ce projet, qui compte deux composantes (conservation durable de la RFD + gestion participative et amélioration du bien-être des communautés locales), repose sur quatre principales activités : renforcement des capacités opérationnelles des SCD, élaboration des TDR d'une EIES répondant aux standards internationaux, mise en place

UNOPS/GEF/TRIDOM)²³ et avec le zoo de Prague (à travers le projet « Bus ambulant » de Somalomo). Aussi Ecofac (2010) signale-t-il que la contribution du FED (à travers ECOFAC IV) à la mise en œuvre du Plan d'aménagement de la RBD s'élevait déjà à 444 635 648 FCFA en décembre 2009. Malheureusement, ces financements internationaux accordent la plus grande priorité aux activités de conservation de la biodiversité, au détriment de celles liées à la contribution au développement humain local, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : La contribution totale du FED à la mise en œuvre d'ECOFAC IV²⁴

Volets	Montant consommé
1 : Zonage	32 188 384 FCFA
2 : Protection de la biodiversité	1 317 403 597 FCFA
3 : Contribution au développement et à la gestion participative	270 571 608 FCFA
4 : Coopération régionale et internationale	62 400 000 FCFA
5 : Suivi et évaluation du plan d'aménagement	18 000 000 FCFA
Total général	1 700 563 589 FCFA

Source : Ella Ella S-B. (2013 : 9)

Une telle approche renforce le sentiment de la primauté de la conservation de la faune sauvage sur le développement humain local, contrairement à la Déclaration de Rio de 1992 et l'Agenda 21 de Rio²⁵. Si la Déclaration de Rio de 1992 énonce dans son Principe 1 que « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable », l'Agenda 21 de Rio ajoute que le développement durable vise à « satisfaire les besoins fondamentaux et améliorer le niveau de vie pour tous, tout en protégeant et gérant mieux les écosystèmes et en assurant un avenir plus sûr et plus prospère ». En effet, le soin et les moyens colossaux que les différents projets ECOFAC (I, II, III, IV, V VI), et même l'UNESCO, apportent aux activités de conservation de la faune sauvage continuent d'alimenter l'imagerie

d'un cadre de concertation multi-acteurs, appui à la cacaoculture. Mais, les responsables du projet ne précisent pas le budget alloué à chacune de ces activités.

²³ Il s'agit ici du projet de conservation transfrontalière de l'interzone Dja (Cameroun), Odzala (Congo-Brazza) et Minkebe (Gabon), plus connu sous l'acronyme projet TRIDOM.

²⁴ Dans cette contribution, les dépenses que le FED/UE a consacrées à la protection de la biodiversité sont cinq fois plus élevées que celles réservées aux activités de développement et de gestion participative.

²⁵ Dans ce document de 500 pages, les gouvernements ont fixé des orientations permettant au monde de délaisser son modèle actuel de croissance économique intenable, afin de s'orienter vers des activités assurant la protection et le renouvellement des ressources naturelles, dont il dépend pour son développement économique, social et humain.

populaire, selon laquelle « les animaux protégés de la RFD sont plus importants que les êtres humains qui cohabitent avec ces animaux et les préservent depuis des siècles ». Ce n'est donc pas fortuit que les populations riveraines de la région du Dja continuent de rejeter vigoureusement la philosophie d'intervention du gouvernement camerounais avec ses partenaires (programme ECOFAC et autres). Cette dernière ne cadre d'ailleurs pas avec l'esprit du Plan d'aménagement de la RBD d'octobre 2006, que le préfacier de ce document technique traduit en ces termes : « car, il ne fait aucun doute que la conservation pour être acceptée par les communautés rurales devra désormais se vêtir d'un visage plus humain » dicit Elvis Ngolle Ngolle, alors ministre des Forêts et de la Faune, in Minfof (2006).

Etant donné que les stratégies administratives de protection, conservation et de mise en valeur de l'espace protégé du Dja et les défaillances administratives sont décelées, il est loisible d'analyser les conséquences de l'action des administrateurs sur la réserve de faune du Dja et sur les populations du Dja.

CHAPITRE V : L'IMPACT DE L'ACTION ADMINISTRATIVE SUR LA RESERVE DU DJA ET SUR LES POPULATIONS LOCALES

La loi n°94/01/1994 confirme le classement au plan national de la réserve du Dja comme réserve de Faune, une aire protégée pour la faune, une terre assise sur le domaine privé de l'État et définitivement affectée à l'habitat de la faune. Dans ce chapitre, il est question de parler de la survie de la Réserve de faune du Dja, le développement des populations locales et la Réserve comme une destination touristique au Cameroun.

I. La survie de la Réserve de faune du Dja

Dans cette partie, il sera question de présenter la persistance et recrudescence du braconnage, et les nouvelles menaces de disparition de la biodiversité du Dja

I.1. Persistance et recrudescence du braconnage

Le braconnage constitue l'une des principales menaces réelles sur la conservation de la biodiversité et surtout le commercial. Les différentes missions de suivi réactif l'ont soulevé et le Comité du patrimoine mondial ne cesse depuis plusieurs années d'exprimer son inquiétude face à la persistance de ce problème qui peut être qualifié de véritable fléau. Une étude a été réalisée du 15 mars au 16 juin 2014 par le MINFOF et l'UICN sur l'inventaire de grands et moyens mammifères de la Réserve de Faune du Dja. Cette étude a mis le focus sur l'éléphant de forêt, le gorille de plaine et le chimpanzé. Elle a recensé au moins 17 espèces et révèle une baisse de la population d'éléphants (effectif estimé à 420), une relative diminution des gorilles (effectif estimé à 6 613) et une statistique constante de la population des chimpanzés estimés à 3.630. La situation de l'éléphant demeure particulièrement préoccupante compte tenu du fait que cette espèce est considérée en voie d'extinction. L'intérêt de plus en plus croissant des braconniers sur l'éléphant pourrait être lié au prix attractif de l'ivoire sur le marché noir et, les secteurs Est, Sud et Nord-ouest sont identifiées comme étant les secteurs les plus soumis à la pression du braconnage. Selon A. Mengamenya. G (2014), pour la période allant de janvier

2012 à août 2014, les SCD ont traduit 40 braconniers en justice, ont détruit plus de 61 cabanes de chasse et ont pu saisir : 32 armes manufacturées et 96 de fabrication locale, 1508 munitions pour fusil de calibre 12 et 48 munitions de grade chasse, 67 pointes d'ivoire et 9, 715 t de viande de brousse. Les tableaux ci-dessous présentent les statistiques de lutte anti braconnage dans certaines antennes de la Réserve.

Tableau 11 : Statistiques de luttes anti braconnage dans les antennes nord et ouest de 2013 à 2016.

Désignation	Antenne nord	Antenne ouest	Total
Personnes interpellées	96	37	133
Personnes traduites en justice	2	7	9
Arme de chasses saisies	32	4	36
Munitions de chasses saisies	122	0	122
Pièges démantelés	2973	951	3924
Cabanes de chasse détruites	76	12	88
Animaux vivants libérés	2	3	5
Dépouilles animales saisies (kg)	816,8	717,64	1534,44
Pointes d'ivoire saisies	8	7	15
Montant des ventes aux enchères publiques	204900	171250	376150

Source : Minfof, 2016.

Le braconnage a considérablement augmenté au mois de juillet 2016 dans certaines antennes ceci à cause des restrictions, des méthodes fortes de l'administration en place qui se heurtent à la résistance des populations locales. Et, à la question de savoir pourquoi menez-vous l'activité de braconnage, les réponses suivantes sont données :

Tableau 12 : Motifs du braconnage

Motifs du braconnage	Effectif	Pourcentage
Consommation ménagère	15	30%
Vente	35	70%
Total	50	100%

Source : Matsending (enquête de terrain : avril 2021)

En effet, le braconnage dans la Réserve est une affaire des hommes et, à l'analyse de ce tableau, il ressort clairement que le braconnage commercial prime sur celui de consommation car, ils disent ne pas avoir une activité permettant « d'avoir facilement de l'argent ».

Cette liste des faits de braconnage n'est pas exhaustive du fait de l'absence d'un système performant de collecte des statistiques aux niveaux de la DFAP, des SCD, des bases-vie des antennes de Meyomessala et de Somalomo. La lutte anti braconnage (LAB) semble être affaiblit par la fébrilité des poursuites judiciaires engagées contre les braconniers d'après plusieurs ONG.

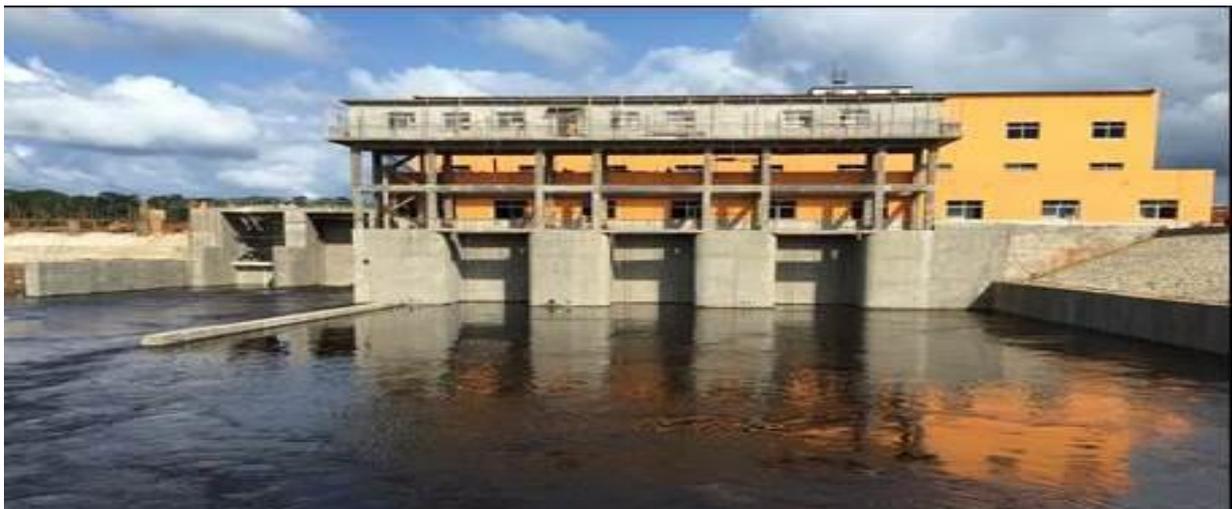
I.2. Nouvelles menaces de disparition de la biodiversité du Dja

Il s'agira ici de parler de la construction du barrage hydroélectrique de Mekin et de l'exploitation d'hévéa

I.2.1. Construction du barrage hydroélectrique de Mekin

Le projet d'aménagement hydroélectrique de Mekin est situé sur la rivière Dja, au Nord-Ouest à une vingtaine de Km du périmètre inscrit de la RFD. Il comprend un barrage réservoir, un évacuateur de crue type déversoir central avec des pertuis de fond, une centrale électrique de 15 Mégawatts, la fourniture et l'installation des équipements électromécaniques et électriques, une ligne de transport d'énergie d'une capacité de 110 KV. En outre, une dizaine de ponts devront être reconstruits du fait de l'élévation du niveau d'eau qui sera générée par le projet (Minfof, 2015), avant l'opérationnalisation du barrage. La photo ci-après présente une vue de ce barrage hydroélectrique.

Photo 1 : une vue du barrage hydroélectrique de Mekin



Source : Rapport 2015 de la mission de suivi réactif conjointe UNESCO/UICN à la Réserve de Faune du Dja.

La photo ci-dessus présente une vue du barrage hydroélectrique de Mekin construit dans une partie de la Réserve du Dja. Il est à noter que, pour la construction de celui-ci, une partie de la Réserve du Dja a été détruite.

Par ailleurs, un accident technique survenu sur le chantier a provoqué une inondation accidentelle dans les zones environnant le barrage (Minfof, 2015).

En outre, la Société Hydro Mekin semble n'avoir pas encore élaboré de rapport sur l'état de mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du projet. Cela est d'autant plus préoccupant car, plusieurs impacts négatifs du projet sur l'environnement ont été identifiés, à savoir : la modification du paysage, la destruction du couvert végétal, la perte des habitats fauniques, la fragmentation écologique, la prolifération des plantes aquatiques envahissantes, la perturbation du mode de vie des poissons et toute la faune ichthyologique et risque de collisions des oiseaux contre les câbles et les pylônes. D'après la société Hydro Mekin, cette situation est due au fait qu'elle ne dispose pas au sein de son équipe technique d'un expert en environnement chargé de coordonner la mise en œuvre du PGES.

I.2.2. Exploitation d'hévéa

La société Sud Cameroun Hévéa a un permis d'exploitation de 44.000 ha réparti entre deux concessions de 8.000 ha et 36.000 ha²⁶. La première concession est située à 8 Km de la RFD tandis que la deuxième se trouve dans la périphérie, à seulement 200 m du bien. Ce permis d'exploitation a été obtenu en 2008, l'étude d'impact environnemental et social (EIES) a été validée en 2011 et les premières plantations ont été réalisées en 2012 comme le montre la photo ci-dessous. Le projet permettra de créer 10.000 emplois et d'attirer environ 30 000 nouveaux habitants sur le site d'exploitation et dans ses environs. Ce nombre est susceptible d'augmenter étant donné que Sud Cam Hévéa a obtenu en 2014 une concession provisoire de 30.000 ha dans le secteur de Djoum au Sud de la RFD (Minfof, 2015). La société Sud Cam Hévéa prévoit également la construction d'une usine pour le traitement de base de l'hévéa.

Par ailleurs, l'EIES réalisée en 2011 (Minfof, 2015) a relevé plusieurs impacts négatifs des activités de Sud Cam Hévéa sur l'environnement. Les plus significatifs d'entre eux portent sur les risques d'augmentation du braconnage, de déforestation à grande échelle, de disparition de certaines espèces animales et végétales, de dégradation des ressources en eau de surface et du sol par les produits chimiques. Cette société estime qu'elle fait des efforts de 2012 à 2015

²⁶ Décret n°2008/248 du 14 novembre 2008 portant attribution en concession provisoire à la Société SUD HEVEA CAMEROUN S.A. de deux dépendances du domaine national.

pour mitiger les effets négatifs des activités d'exploitation de l'Hévéa car, 80% des mesures prescrites par le PGES ont été mises en œuvre ; 17% de ces mesures sont partiellement réalisées et 3% ne sont pas mise en œuvre ; 95% de l'ensemble des mesures dans l'EIES. Les 5% nécessitent plus de temps pour être évalués et efficaces. Néanmoins, la mission dépêchée pour l'évaluation n'a pas disposé de temps pour les vérifier. Aussi, étant donné que ce rapport a été élaboré par la société Sud Cam Hévéa elle-même, la question de l'objectivité peut légitimement se poser. À cet effet, il serait judicieux qu'une évaluation de la mise en œuvre du PGES soit réalisée par un expert indépendant reconnu, en collaboration avec le Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable.

Photo 2 : Vue d'une zone d'exploitation de Sud Cam Hévéa



Source : Rapport 2015 de la mission de suivi réactif conjointe UNESCO/UICN à la Réserve de Faune du Dja.

L'exploitation de l'Hévéa dans la réserve comme l'indique la photo ci-dessus réduit non seulement la Réserve du Dja, mais également a une influence sur la vie des populations riveraine à cette zone.

I.3. Survivance des espèces fauniques

Il sera question dans cette partie de parler du Maintien des valeurs sur la base desquelles le bien a été inscrit et de la sauvegarde des espèces.

I.3.1. Maintien des valeurs sur la base desquelles le bien a été inscrit

Nous n'avons pas pu obtenir les statistiques sur l'état de la déforestation à l'intérieur et autour de la Réserve de Faune du Dja. Cependant, il semble que l'intégrité des habitats et leur processus biologique et écologique qui représentent les attributs des critères (ix) et (x) de classement d'un bien sur la liste de patrimoine mondial de l'Unesco. Ces critères stipulent entre autres que le bien doit :

- Critère (ix) : être des exemples de processus écologiques et biologique en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communauté de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins.

La forêt primaire de la RFD est intéressante de par la diversité de ses espèces et son état primitif exceptionnel. Avec sa diversité topographique et ses trois influences biogéographiques et géologiques, elle présente un écosystème riche et varié qui témoigne de l'évolution écologique en cours dans ce type de milieu. Elle appartient au bloc forestier considéré comme le plus important d'Afrique pour le maintien de la diversité biologique (Minfof, 2015).

- Critère (x) : contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

I.3.2. Sauvegarde des espèces

Malgré l'augmentation du braconnage commercial et l'exploitation forestière qui se développent dans la Réserve de Faune du Dja et selon les informations recueillis au sein du Service de la Conservation du Dja, on rencontre encore dans cette région, toutes les espèces tant animales que végétales. La mise en œuvre du SMART qui a commencée tout d'abord avec la maîtrise de l'outil Cybertracker a permis de maintenir une présence régulière dans la Réserve de Faune du Dja et de collecter un certain nombre de données sur la santé de la biodiversité de ce site du patrimoine mondial. Le suivi de la fréquentation des clairières de Bali et de Bouamir par la grande et moyenne faune mammalienne a permis de vérifier l'état de la VUE de la RFD, (Rapport UNESCO/UICN, (2015).

L'analyse des données biologiques issues des missions de suivi écologique effectuées du mois d'août à décembre 2014, donne des résultats sommaires illustrés par les tableaux et figures ci-dessous. On note ainsi que le type de contact est majoritairement indirect à travers

des indices de présence constitués surtout des crottes, vocalisation et nids. L'éléphant, le chimpanzé, les cercopithèques et le gorille sont les plus visibles.

En ce qui concerne l'abondance des espèces animales, le tableau ci-dessous présente les différents avis des enquêtés :

Tableau 13 : Abondance des espèces dans la Reserve de faune du Dja

Abondance des espèces	Effectif	Pourcentage
Oui	25	50%
Non	15	30%
Indécis	10	20%
Total	50	100%

Source : Matsending (enquête de terrain : Avril 2021)

A l'analyse de ce tableau, il est à relever que, malgré le braconnage et les fortes pressions dues à l'exploitation forestière, les populations (chasseurs et eaux et forêts) estiment qu'il existe encore une abondance d'espèces animales dans la Reserve de faune du Dja et cela se justifie par les 50% des réponses positives de la part de ces derniers.

II. Développement des populations locales

Dans cette partie, il est question de présenter les conséquences de l'action administrative sur le développement local des populations dans le domaine éducatif et agricole.

II.1. Apport administratif dans l'éducation

La présente partie présente l'apport de l'autorité administrative en charge de l'espace protégé dans le développement des populations du Dja. Il passe par la contribution à l'instruction des locaux puis, il sera question de parler des limites de la contribution administratives dans l'éducation.

II.1.1. Contribution à l'instruction

Le système éducatif au Cameroun est régi par la loi numéro 98/004 du 14 avril 1998. L'article 5 de cette loi précise ses missions, qui se résument ainsi : l'éducation à la mission générale, la formation de citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun. Il comporte trois types d'enseignements : enseignement de base, enseignement secondaire et enseignement supérieur. La question de l'éducation demeure au centre des préoccupations de la communauté internationale et nationale qui la considère comme le véritable moteur de développement. De nombreux efforts ont été

déployés par le gouvernement camerounais et ses partenaires pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement en matière d'éducation. Du fait de l'accroissement de la population, la demande d'éducation est de plus en plus forte, que ce soit au niveau primaire, secondaire ou supérieur. En effet entre 2010 et 2015, selon l'Institut National de la Statistique (INS), la population scolarisable s'est accrue de 11,57% dans le primaire, de 13,72% dans le secondaire et enfin, de 12,47% dans le supérieur.

L'administration en charge de la Réserve de Faune du Dja dans l'optique de contribuer au développement éducatif des populations du Dja, avec l'appui des partenaires à la construction des salles de classes (Minfof, 2006) dans certains villages et certaines villes de cette zone. C'est sans doute le cas de la construction de deux salles de classe en 2003 dans l'école publique de Mekas, la construction de deux salles de classe en 2000 dans le Collège d'Enseignement Secondaire (CES) de Somalomo²⁷ aujourd'hui Lycée comme l'indique la photo suivante :

Photo 3 : Salle de classe du Lycée de Somalomo



Source : Plan Communal de Développement de Somalomo

La photo ci-dessus présente le style et la qualité d'infrastructures scolaires construites pour les populations par le biais l'administration en charge de la Réserve et ses partenaires.

La particularité du système éducatif de la Réserve de Faune du Dja est que, cette zone ne dispose que des établissements d'enseignement de base et d'enseignement secondaire, pas d'enseignements supérieur. Le nombre d'établissement de la Réserve de Faune du Dja est présenté dans le tableau qui suit :

²⁷ Plan Communal de Développement de Somalomo, 2012.

Tableau 14 : Quantité d'établissements dans la RFD

Établissements	Antenne Nord	Antenne Sud	Antenne Est	Antenne Ouest
Primaires	20	15	26	40
CETIC	02	02	01	04
SAR-SM	00	01	01	01
Lycée d'enseignement général	01	02	02	05
CES	02	01	02	03
Total	25	21	32	53

Source : Ewolo Dimitri (2017)

A l'analyse de ce tableau, il ressort que les établissements sont très peu nombreux dans la réserve du Dja ce qui interpelle davantage l'autorité chargée de l'administration de l'espace protégé du Dja et ses différents partenaires au développement d'accorder plus d'importance à l'éducation des populations de cette zone.

II.1.2. Limites de l'effort administratif à l'éducation

S'il est établi que l'alphabétisation et la scolarisation d'un maximum de riverains sont les terreaux de la réussite de la sensibilisation au développement ou de l'éducation environnementale, il n'en demeure pas moins vrai que ces deux indicateurs de l'accès à l'instruction constituent également des bons leviers pour booster l'employabilité des riverains de la région du Dja. Ce n'est donc pas fortuit que les ODD n° 4 et 8 exigent au PPTE, qu'est le Cameroun, d'œuvrer pour l'accès à une éducation de qualité et un travail décent pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous : « Assurer l'accès à tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » et « Promouvoir le plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

D'une part, une jeunesse bien instruite et bien formée est plus réceptive à la sensibilisation au développement durable qu'une jeunesse analphabète et sous-scolarisée. D'autre part, une jeunesse bien instruite et bien formée peut se passer du braconnage commercial des animaux protégés et menacés (le secteur privilégié des jeunes de la région du Dja) pour trouver un emploi décent à la fonction publique ou dans les entreprises publiques et privées. Malheureusement, l'accès facile à l'éducation des riverains à l'instruction est loin d'être une réalité dans la région du Dja, malgré les efforts entrepris jusqu'ici par les pouvoirs

publics et les partenaires au développement durable. En matière d'accès au savoir, la réalité est que les distances entre les écoles primaires restent importantes pour la majorité des cas (environ 5 à 10 km), et la qualité voire la quantité des infrastructures scolaires reste démotivantes pour les parents. Bien plus, l'autre problème majeur ici semble le déficit d'enseignants qualifiés, au point qu'il n'est pas rare de trouver un à deux instituteurs qualifiés, pour tout le cycle primaire. Le tableau ci-dessous présente la qualité des bâtiments scolaires en fonction des enquêtés :

Tableau 15 : Qualité des infrastructures scolaires dans la Reserve de faune du Dja

Réponses	Effectif	Pourcentage
Bonne	20	40%
Mauvaise	30	60%
Total	50	100%

Source : Matsending (enquête de terrain : avril 2021)

A l'analyse de ce tableau, il ressort en fonction des résultats de l'enquête que, les infrastructures scolaires sont pour la plupart de mauvaise qualité entraînant la détérioration de celles-ci avec le temps laissant les élèves sans salles de classe.

II.2. Apport dans le domaine agricole

L'accompagnement des populations dans l'agriculture et les limites de l'accompagnement de l'administration dans le domaine agricole feront l'objet de cette partie.

II.2.1. Accompagnement des populations dans l'agriculture

L'agriculture dans la Reserve du Dja occupe une place primordiale pour les populations du Dja. Elle est marquée par les cultures vivrières et les cultures de rente. Dans les villages, l'agriculture apparait comme étant l'un des secteurs productifs important. Aussi repose-t-elle en grande partie sur la production des vivres pour la consommation des ménages, les difficultés d'évacuation ne leur permettant pas la pratique intense. Les hommes cultivent les produits de rente qui constituent une véritable source de revenus.

L'agriculture vivrière est aussi pratiquée par ces hommes. C'est une agriculture de subsistance beaucoup plus destinée à l'auto consommation. Elle est itinérante sur brulis avec des cultures mixtes telles la banane plantain, le manioc, le macabo, arachide, maïs. La pratique de ces cultures occupe des superficies allant d'un demi hectare à un hectare au maximum par ménage.

La pratique de l'agriculture de rente existe également dans cette zone et c'est dans cette forme d'agriculture que l'autorité en place via ses partenaires agit. C'est une agriculture destinée à la commercialisation. Elle est basée sur la culture du cacao, du palmier à huile, de l'hévéa et du café. Les plantations sont de taille moyenne allant de deux hectares à cinq. Les partenaires au développement tels AWF qui est une ONG américaine accompagne les planteurs en mettant à leur disposition des plans parfois à des prix abordables et à d'autres moments gratuitement. C'est le cas des 5000 plants mis à la disposition des populations de la boucle ouest du Dja en 2003 par cette ONG et ce avec l'accord de l'administration en place. Ce don constituait la première vague du projet « cacao pour tous » mit sur pied par le Service de la Conservation du Dja. La deuxième vague arrivera 3 ans plus tard c'est-à-dire en 2006. Cette fois-là, ce sont deux tonnes de plants de cacao qui arriveront et seront distribuée aux agriculteurs.

En outre, la prolongation de la première phase du projet ECOFAC-Dja (1992-2004) a permis de tester l'efficacité des parcelles de démonstration des techniques de réhabilitation des plantations de cacao et de café. Le PMdA-Dja (2003-2006), quant à lui, a œuvré au développement agricole des populations du Dja, à travers les volets : Développement rural (DR° et Infrastructures, pistes et ponts (IPP). Au plan de la relance des cultures pérennes de base, le volet DR du PMdA-Dja a formé les paysans à la cacao-culture, subventionné l'achat du Ridomil pour lutter contre la pourriture brune et doter chacun des CVDD d'un pulvérisateur communautaire (S-B. Ella Ella, 2015). D'où l'amélioration en quantité et en qualité de la production depuis les années 2000. Au point qu'à la boucle nord du Dja, par exemple, un planteur du village Kagnol a atteint en 2005 le record de production de deux tonnes de cacao, soit 1.100.000 FCFA de vente à raison de 550 FCFA le Kg. Et un ancien braconnier du village Ndengué, qui s'est reconverti à la cacao culture, atteint régulièrement depuis décembre 2005 le record d'au moins 750.000 FCFA de vente annuelle de cacao (Y. Chavagne, 1984), somme que ses anciennes ventes de produits de chasse braconnés ne lui ont jamais procuré. Ces deux exemples montrent clairement que l'action de l'administration à travers ses partenaires a un impact positif sur le développement agricole des agriculteurs du Dja.

II.2.2. Limites de l'accompagnement de l'administration dans le domaine agricole

Contrairement à l'agriculture industrielle, capitaliste ou productiviste fondée sur l'utilisation intensive de pesticides et engrais chimiques, d'eau et d'énergies fossiles, « l'agriculture bio ou l'éco-agriculture » est un modèle d'agriculture moins gourmande en intrants, plus respectueuse de l'environnement (préservation du sol et lutte contre la

déforestation) et moins nocive sur la santé. Bref, il s'agit ici d'un système d'exploitation agricole basé sur l'utilisation optimale des ressources naturelles pour permettre aux agriculteurs de produire tout en respectant les principes écologiques, mieux encore de nourrir les hommes sans tuer la terre, comme le fait l'agriculture capitaliste, aujourd'hui en crise au Nord comme au Sud. Les pratiques qui en découlent sont variées et complémentaires : conservation de l'eau et des sols ; gestion intégrée des ravageurs ; utilisation du sarclage mécanique, de la rotation des cultures et des engrais verts, comme le compost ; association du bétail et des cultures fourragères, pour ne citer que ces exemples-là. Si la plupart de ces pratiques reste encore peu répandue et rencontre parfois des résistances, quelques pays africains s'intéressent désormais à cette forme d'agriculture à valeur ajoutée écologique et économique.

L'implantation de *l'agriculture bio* est une opportunité dans les zones tampons de la Réserve de Faune du Dja, d'autant plus que les populations de cette région du Dja continuent de pratiquer l'agriculture itinérante sur brûlis et la coupe intensive du bois de chauffe, qui restent préjudiciables au maintien de la biodiversité et à la déforestation évitée. Et que la RFD est actuellement menacée par le développement d'une agriculture industrielle, à travers l'entreprise Hévéa Sud-Cameroun S. A²⁸. Cette entreprise possède une concession pour la plantation d'hévéa, de palmier à huile et de cacao. De même, la RFD abrite l'une des plus importantes colonies au monde des chauves-souris (*Picathartes oreas*), indispensables au développement de l'agroforesterie, avec une cinquantaine de nids actifs sur la seule falaise rocheuse du village Kagnol au Nord de la réserve (Minfof (2006 :5) citant P. Christy (1994). Et ce n'est pas la volonté politique qui manque, dans la mesure où le président P. Biya (2012), chef de l'exécutif, encourage «la pratique d'une agriculture organique permettant aux paysans d'améliorer les rendements». Et le décret du 15/04/2005 attribue à la Direction du développement de l'agriculture du MINADER, notamment à la Sous-direction des engrais et des sols, la mission de promouvoir la fabrication et l'utilisation des engrais biologiques et organiques auprès des agriculteurs.

²⁸ D'après L. Maziz et al (2012 : 19-20), ce projet, qui va créer plus de 6000 emplois directs et 10 000 emplois indirects, devraient attirer environ 30 000 nouveaux habitants sur le site d'exploitation et dans ses environs. D'où des effets pervers prévisibles, comme l'augmentation de la chasse de la viande de brousse et du braconnage d'espèces protégées, la dégradation des ressources en eau et de certains habitats sensibles de la faune, et partant la diminution de la biodiversité sur le site.

III. Destination touristique du Cameroun

Le rayonnement touristique du Cameroun passe par les visites des attractions de l'espace du Dja pour aboutir à l'apport financier des touristes mais, en passant par les difficultés liées au développement du tourisme dans la Réserve.

III.1. Visites touristiques

Il sera question dans cette partie de présenter les attractions touristiques de la réserve de faune du Dja et le tourisme de vision.

III.1.1. Attractions touristiques de la réserve de faune du Dja

Un séjour d'un mois s'avère insuffisant pour avoir une impression nette des attractions touristique de la Réserve de Faune du Dja, qui reste un véritable royaume des rochers et des campements pygmées au pays des traditions séculaires baka, boulou et badjoué. Le tableau ci-dessous présente quelques attractions touristiques des parties Nord et Ouest de la réserve.

Tableau 16 : Quelques attractions touristiques de l'aire protégé du Dja.

Villages	Sites/Attraits touristiques	Activités touristiques Pratiquées
Ndengue	Les clairières Djeboula et Eboa	
Elandjo	La grotte de Ntoho (cachette naturelle sous forme de hutte) et la rivière Lih (déviation naturelle du Dja reconnue comme site par excellence pour la pêche nocturne aux crocodiles)	Randonnée pédestre ; observation de la faune ; camping ; nautisme
Nkolnyengue	Le marécage de Mepia(ayant une grotte)	Randonnée pédestre ; observation de la faune ; naturalisme
Bodjouo	Le quai du Dja (traversée par pirogue+ présences d'une chute d'eau)	Nautisme ; canoë-Kayak
Maleoleu	Le rocher de Nkoubar (constitué de plusieurs plates-formes au-dessus desquelles pousse une forêt saxicole d'environ 1ha, entouré de huit autres petits rochers (dont celui à 3 étages de Mobeamelel), et arrosé par un petit ruisseau)	Randonnée pédestre ; observation de la faune ; naturalisme, safari- photo ; camping.
Djouo	Les recettes médicales d'Anatole Nko'oEboubo (tradi-praticien spécialisé en faiblesse et impuissance sexuelles)	Observation de la culture badjoué
Nemeyong 1	Le rocher de Poum-poum (renferme du strophantus, un poisson végétal utilisé par les anciens chasseurs badjoué)	Randonnée pédestre ; naturalisme

Nkolékoul	Les œuvres artisanales de papa Laurent Sam (chaises, classeurs, guéridons en rotin) et la musique folklorique de Basile Lomo (qu'on peut écouter pendant des heures)	Observation de la culture
Kagnol	Les rochers Doumol'ébo'o (séparés par une végétation pittoresque)	Randonnée pédestre ; observation de la faune ; naturalisme ; camping
Schouam	Le rocher de Nzuh (d'environ 0,14 km ² , divisé en 3 compartiments, dont 2 couverts par un beau jardin) et les rapides du Dja. Les œuvres artisanales de Michel Olé (tableaux sculptés à base de matière végétale et d'écorces d'arbres)	Randonnée pédestre ; observation de la faune ; safari-photo ; camping ; rafting ; nautisme ; canoë-kayak ; observation de l'artisanat badjoué
Etou	Le petit rocher d'Etou (d'environ 0,10 km ² et couvert de graminées) et le rocher de Bassakok (reconnu pour l'observation des picarthartes) la chaîne de rochers de Bouamir (d'environ 0,30 km ²) offre une vue agréable de la RFD et est constitué de 11 petits inselbergs au-dessus desquels poussent des graminées.	Randonnée pédestre ; naturalisme ; observation de la faune ; safari-photo ; camping
Somalomo	Ombrière des orchidées, le quai du Dja (offre une vue captivante de la forêt et un lit assez large pour la traversée par pirogue et les activités nautiques) ; le campement Baka de Mama	Naturalisme ; nautisme ; canoéisme ; Observation de l'habitat et de la culture baka
Kombatida	La chute d'eau de Mpouho	Rafting ; nautisme ;
Minloh 1	Les rapides de Sa'ala	Canoéisme ; camping
Tonga	Le campement Baka de Tonga	Observation de l'habitat et de la culture baka
Malène 2	Le marécage à perroquet d'Agnala	Ornithologie ; camping
Massiel (Makok)	Les rochers de Teng (ensemble constitué de 28 énormes rochers et lieu mystique de prière qui porte le nom du fondateur du village)	Randonnée pédestre ; naturalisme ; camping

Source : S-B. Ella Ella (2013)

Il est utile de signaler que ce tableau fait l'inventaire de quelques attractions touristiques des zones Nord et Ouest de la Réserve car, les sites d'attraction de toute la région du Dja n'ont véritablement pas encore été inventoriés du fait d'une carence en ressources humaines, matérielles et financières.

III.1.2. Tourisme de vision

L'une des particularités de la Réserve de Faune du Dja est qu'elle offre à ses visiteurs un champ de vision adéquate à leur demande. Tout d'abord, l'espace protégé du Dja est doté sur le plan physique et typiquement naturel d'une variété de paysage comme l'indique le tableau ci-dessus.

Sur le plan faunique, il est impossible de se lasser de contempler un type varié d'espèces défilant, soit pour se nourrir, soit pour se rafraichir, ou encore dans le but de s'amuser. C'est le cas des oiseaux, des singes et des éléphants. Ce type de tourisme permet une interconnexion (Vaillan, 2012), bref une sorte de familiarité entre l'homme (en tant que touriste), et l'animal (en tant qu'attrait touristique). Et une fois satisfaits, il y a de très forte chance pour que ces visiteurs reviennent et peut-être deux fois plus nombreux qu'à leur arrivée. Ainsi, le tourisme au sein de la Réserve de Faune du Dja est non seulement promu à l'extérieur, mais aussi vulgarisé. L'une des particularités du tourisme de vision peut être matérialisée via l'image illustrative suivante :

Photo 4 : Eléphants se baladant au bord du fleuve Dja dans la RFD



Source : Service de la Conservation du Dja

Ces éléphants ont été zoomé à l'intérieur de l'aire protégé du Dja à une distance assez considérable. Ils sont sortis de la forêt pour se balader au bord de cette partie de la rivière du Dja desséché par la saison sèche, et favorise ainsi une bonne vision pour les touristes.

A cette image, il faut ajouter les campements Baka ou Pygmées qui sont de véritable lieu d'attraction des touristes comme le montre la photo ci-dessous. Ces visiteurs viennent la plupart du temps observer et admirer la structure de l'habitat et la culture de ces peuples.

Photo 5 : Un campement Baka dans la Réserve de Faune du Dja



Source : Matsending (enquête de terrain : 10 Avril 2021)

La photo ci-dessus présente un campement Baka. Celui-ci est un lieu par excellence du tourisme car, l'homme Baka de par sa culture est un être qui attire les visiteurs.

De 2006 à 2015, la pluralité culturelle et nationale des touristes dans la Réserve de Faune du Dja a donné une somme de 9653 touristes comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 17 : Fréquentation touristique au sein de la Réserve de Faune du Dja de 2006 à 2015

Nationalité	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014-2015
Camerounais	40	45	30	32	25	20	20	29	20
Autres africains	40	50	55	45	40	35	33	29	30
Français	120	150	111	96	100	89	66	55	50
Britanniques	55	77	96	80	95	77	70	79	55
Italiens	30	39	45	47	60	60	59	45	40
Belges	119	140	100	99	100	101	80	96	50
Hollandais	100	116	130	100	93	95	82	85	80
Autres européens	55	76	89	70	99	77	80	72	80
Américains	180	189	150	150	135	100	100	108	95
Canadiens	100	120	111	100	98	83	50	59	77
Russes	90	99	110	100	105	88	90	78	90
Asiatiques	110	122	100	100	99	100	88	150	70
Moyens orientaux	101	120	100	100	88	98	67	90	67
Total général	1140	1343	1227	1119	1137	1023	885	975	804

Source : Service de la Conservation du Dja

Les données issues de ce tableau démontrent comment la Réserve de Faune du Dja est fréquentée au fil des années et ce depuis 2006 jusqu'en 2015. Il ressort de l'analyse de ces tableaux que, la réserve reçoit au minimum 210 touristes par an depuis des années. Mais, il est nécessaire de noter que, plus le temps passe, plus le nombre de touristes diminue à cause de la recrudescence d'un certain nombre de problèmes infrastructurels et structurels qui ne permettent pas l'évolution du tourisme dans la Réserve du Dja.

En outre, les touristes qui viennent en visite dans la réserve doivent savoir au préalable que :

- Le droit d'entrée dans la réserve est de 5 000 FCFA par personne ;
- Le droit de guidage s'élève à 10 000 FCFA par groupe de touriste ;
- Enfin, le droit de portage est de 3 500 par personne.

Selon certaines informations, 40% des visiteurs qui arrivent dans la zone du Dja s'intéressent à l'observation de la faune, 33% au mode de vie des Baka Bagombé, 10% à la botanique, 7% à la rivière Dja et 3% aux autres activités touristiques, (Minfof/Rainbow, 2009). D'où la nécessité pour le Service de la Conservation du Dja d'intensifier la lutte anti-braconnage en y faisant punir tous ceux qui braconnent les animaux protégés et menacés, afin de favoriser le tourisme de vision des éléphants, chimpanzés, gorilles, mandrills, buffles, crocodiles et autres espèces exotiques.

Maintenant qu'il est établi que la Réserve de Faune Dja regorge d'importantes attractions touristiques, il est nécessaire de voir les problèmes liés au développement du tourisme dans l'espace du Dja.

III.2. Limites des efforts d'attraction des touristes nationaux et internationaux

Malgré les potentialités touristiques considérables de la RFD comme l'indique le tableau ci-dessous, le développement de du tourisme dans cette région demeure un problème dû aux contraintes infrastructurelles.

III.2.1. Contraintes infrastructurelles

Si la bourgade de Somalomo par exemple, entrée principale de la RFD se trouve à environ 227 km de Yaoundé en passant par Akonolinga et Bengbis, à 237 km de Yaoundé en passant par Akonolinga et Labba, et à environ 267 km en passant par Ayos, un seul transporteur interurbain dessert les villes de Somalomo et de Bengbis à partir de Yaoundé, trois fois par semaine pour la ville de Somalomo (le lundi, le mercredi et le samedi au plus tôt à 15 heures)²⁹

²⁹ Excepté pendant les saisons des pluies, où ce transporteur interurbain abandonne très souvent les passagers au village Ekomo à 20 km de la ville de Somalomo, à cause de l'état piteux du tronçon de route.

et presque chaque jour pour les villes de Bengbis, Meyomessala , Djoum, Lomié. Ce qui fait que l'écotouriste qui arrive à Yaoundé s'il ne loue pas une autre voiture devra attendre les transports en commun qui tombent très souvent en panne en route, et mettent du temps à charger. De même, l'état piteux des tronçons Akonolinga-Bengbis, Bengbis-Akomndong, Bengbis-Djoum voire les pistes à l'intérieur de la réserve, ainsi que le manque de pirogues confortables sur les différents quais du Dja, ne permettent pas à bien de visiteurs de revenir se délecter ou d'aller découvrir les merveilles touristiques de la Réserve de Faune du Dja.

Hormis les tracasseries de voyage, la sécurité du touriste n'est pas aussi assurée au plan de la santé. En effet, il n'existe pas d'infirmerie dans les villages se trouvant à l'intérieur de la Réserve de Faune du Dja prête à secourir un écotouriste en cas d'accident. Il existe néanmoins des formations sanitaires publiques bien que n'étant pas suffisantes et bien équipées. En dehors du sous-équipement matériel (aucune chaîne de froid autonome ni de point d'eau potable ; aucun véhicule de secours ; aucune boîte de petite chirurgie et insuffisance de lits d'hospitalisation que connaissent ces formations sanitaires de la région du Dja, le problème de ravitaillement en médicaments se pose ici avec acuité. Aucune pharmacie n'existe à l'intérieur de la réserve au point que les populations de cette RFD sont obligées de se débrouiller avec les vendeurs ambulants de médicaments douteux, et le plus souvent avec la pharmacopée traditionnelle (écorces, feuilles, sève et racines des plantes médicinales)³⁰. En outre, le personnel sanitaire de l'ensemble de la RFD reste insuffisant pour les populations. En cas de besoin d'évacuation sanitaire, il faut se rendre à Mvomeka'a, à Sangmélima ou à Ebolowa pour ce qui est de la partie localisée au Sud Cameroun, et à Akonolinga, à Abong-Mbang ou à Yaoundé pour ce qui est de la partie située dans l'Est du pays.

Hormis l'enclavement notoire et l'insuffisance criante des infrastructures de vie courante³¹, l'inexistence des structures d'hébergement adaptées au tourisme font de la RFD une destination touristique peu courue. En dehors de la case de passage et du dortoir ECOFAC en piteux état et abandonné depuis la fin du projet ECOFAC IV le 30/09/2010³², la Réserve de Faune du Dja et sa zone tampon ne dispose pas d'hôtel digne de recevoir des touristes, mais des

³⁰ Les Badjoué se servent des écorces et du tronc extérieur du *Sapellipour* traiter les violents maux de tête liés au paludisme, les infections oculaires accompagnées de gonflements et de douleurs ainsi que pour soulager les pieds fatigués et douloureux, selon Y. R. Assemb (2011).

³¹ Si le projet de construction de la mini centrale hydro-électrique de Mekin suscite assez d'espoir pour la boucle ouest du Dja voire la périphérie nord du Dja, aucun indicateur ne montre que les villages de la boucle nord du Dja par exemple seront électrifiés.

³² La case de passage Ecofac compte 04 chambres, 02 toilettes et une salle de séjour. Et le dortoir Ecofac totalise 12 chambres (36 lits), un restaurant de 60 personnes et 10 toilettes, selon Minfof/Rainbow (2009).

auberges non classées à l'instar de l'auberge *Terre Promise* dans la bourgade de Somalomo, des auberges *St Sylvain*, du *stade* et de *papa Hans Valery* dans la localité de Bengbis, de l'auberge *FIEBE* à Mekas..., ayant très peu de chambres, celles existantes étant très peu confortables, pas d'eau courante ni de latrines modernes³³. Ces différentes auberges ne fonctionnent qu'avec un personnel familial et non qualifié, d'où une qualité de service approximative. Pour attirer le secteur privé dans le secteur du tourisme au sein de la réserve de Faune du Dja, il faut que le Mintoul sensibilise les promoteurs privés et que le Ministère de Finances (Minfi) les incite par les exemptions de taxes et de droits d'importation, à y investir dans l'hébergement, la restauration voire le matériel de camping.

III.2.2. Faiblesses structurelles : le blocage de la participation locale, l'absence de culture touristique et de ressources humaines

L'idéal est que le tourisme profite à tous ceux qui y participent³⁴ mais, le problème de la participation locale au tourisme se pose dans la Réserve de Faune du Dja, en termes de faible contribution des revenus tirés de cette activité au développement local et à l'amélioration des gains monétaires ou du pouvoir d'achat des populations. Vue l'interaction entre les populations locales et la RFD, la majorité des ayants-droits est hostile à la conservation de la faune sauvage pour le tourisme, à cause de l'absence d'alternatives durables à la restriction des droits normaux d'usage des ressources fauniques de la RFD. Et surtout du fait que les animaux protégés dévastent les cultures des paysans hôtes sans que les victimes reçoivent la moindre compensation, comme l'exigent l'article 26 (1) de la loi du 20/01/1994 et un adage local qui dit que « lorsque tu arraches un morceau de viande dans la gueule du chien, il faut le remplacer tout de suite par un os ». La conséquence est qu'à cause des contraintes économiques, ces populations sont obligées de recourir à d'autres moyens de subsistance moins profitables à long terme, comme le braconnage commercial des animaux menacés ou la destruction des habitats de la faune protégée, au détriment du tourisme. Malgré la sensibilisation au tourisme et l'éducation environnementale faites par le SCD appuyés par ECOFAC depuis 1993, les autochtones préfèrent le braconnage commercial des animaux protégés et menacés, parce qu'il leur procure rapidement et facilement de l'argent, contrairement au tourisme : pour être recruté comme guide accompagnateur, il faut d'abord attendre qu'il y ait des touristes et espérer ensuite

³³ Or, aucun développement durable n'est envisageable sans l'accès à l'eau propre et à l'assainissement, rappelle l'ODD n° 6 : « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement ».

³⁴ Les voyageurs touchent les commissions, le gouvernement encaisse les taxes et devises, les visiteurs apprécient le « contact avec la nature », les communautés hôtes gagnent en bien-être socio-économique.

que les écogardes qui les accompagnent vous choisissent. Ce qui n'est pas le cas pour le braconnage commercial.

A l'image d'autres espaces protégés du Cameroun, la RFD est confrontée à des sérieuses difficultés en matière de culture touristique. Les populations ont du mal à intégrer le tourisme dans leur quotidien. Le tourisme reste assimilé à une activité pratiquée par les « blancs fatigués de rester chez eux ». Dans ce sens, les populations, confrontées à la pauvreté et au chômage, considèrent que le tourisme est une activité élitiste qui concerne des privilégiés qui ont les moyens financiers pour entreprendre des voyages aux quatre coins du pays.

Dès lors que les attractions touristiques de la Réserve de Faune du Dja ont été présentés et les obstacles qui entachent le développement du tourisme, il est loisible d'analyser l'apport de celui-ci au niveau national.

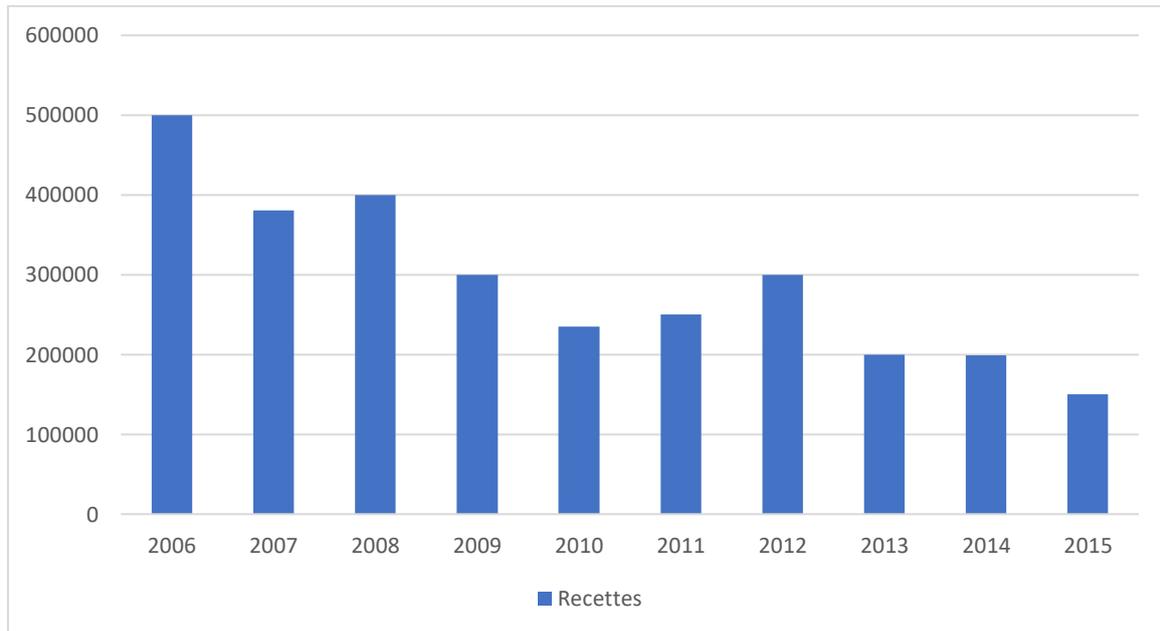
III.3. Apport financier des touristes

Le tourisme a de nombreux effets positifs sur l'emploi et les revenus. C'est ainsi que le développement touristique est à l'origine direct de la création d'emplois dans les différents niveaux de qualification dans la plupart des secteurs de l'économie dont l'hôtellerie, la restauration, les transports, dans les services financiers et de façon induite dans le commerce, l'agriculture, l'artisanat et l'industrie.

Au Cameroun, les revenus du tourisme profitent à l'Etat à travers les recettes fiscales et aux opérateurs touristiques. Le tourisme dans la Réserve de Faune du Dja permet à l'Etat de gagner non seulement les taxes et droits d'entrées dans la Réserve du Dja que nous appelons ici taxes directes, mais aussi les taxes indirectes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) inhérentes à la restauration, l'hôtellerie et le transport d'une part ainsi que les autres impôts que doit supporter chaque visiteur entrant au Cameroun d'autre part. Signalons par ailleurs que, cette dernière catégorie est supportée essentiellement par les touristes non-résidents.

Les revenus du tourisme dans la Réserve de Faune du Dja de 2006 à 2015 sont récapitulés dans le tableau suivant :

Figure 4 : les revenus du tourisme de la Réserve de Faune du Dja de 2006 à 2015



Source : Service de la Conservation du Dja

L'analyse de ce graphique montre que malgré les difficultés liées au développement du tourisme dans cet espace du Dja, celui-ci fait des centaines de milles dans les caisses du trésor public depuis 2006 malgré la courbe descendante des recettes, nous n'avons pas trouvé des informations sur les données touristiques du Dja avant cette date. Il est à noter cependant que, les frais de portages et une partie des frais de guidage ne figurent pas dans le tableau ci-dessus car, cet argent est directement versé aux acteurs concernés.

Au rebours, il ressort de ce chapitre que l'action des administrateurs a d'énormes conséquences sur l'aire protégée et sur les populations du Dja. En effet, les restrictions administratives vis-à-vis des populations ce qui d'une certaine façon a causé une augmentation du braconnage et, les concessions accordées aux exploitants forestiers menacent la survie de la Réserve. L'apport administratif au développement des populations locales bien qu'existant, il reste néanmoins insignifiant. Bien qu'ayant un potentiel touristique énorme, le tourisme peine à se développer dans la zone du Dja. Mais, malgré les difficultés, les visites touristiques font entrer des fonds dans les caisses du trésor public.

CONCLUSION

Au terme de cette étude où il était question d'analyser « la gestion administrative de la Réserve de Faune du Dja et le développement local », aux questions de savoir quels sont les fondements du management de l'espace protégé du Dja ? Quelles sont les stratégies administratives utilisées et quelles sont les conséquences de l'action administratives sur l'aire protégée et sur les populations locales ? Force est de constater que, les fondements de préservation, conservation de la biodiversité et de la nécessité de mise en valeur de ce patrimoine national et mondial font face à de nombreux problèmes tels des insuffisances au niveau de l'organisation administrative, la corruption, la recrudescence et la persistance du braconnage commercial et les nouvelles menace (construction du barrage hydroélectrique de Mekin, l'exploitation de l'hévéa et l'exploitation minière). En effet, la gestion exclusive pratiquée par l'Etat camerounais à travers le Ministère des Forêts et de la Faune et du Service de la Conservation du Dja ne facilite ni la conservation de l'aire protégé encore moins le développement des populations du Dja.

Les stratégies de formations des responsables du Dja et l'organisation des forums des acteurs semblent ne pas être suffisantes pour assurer la survie à long terme de la Réserve de Faune du Dja car, comme nous l'avons dit plus haut, celle-ci est de plus en plus menacée et les populations écartées de la gestion pourtant, elles vivent essentiellement des ressources tirées de cette forêt. Ces populations qui ont vu leur vie basculer depuis 1992, date à laquelle le Service de la Conservation du Dja s'est vu doté des ressources pour la protection et la conservation de cette forêt. Bien que l'administration s'efforce à son niveau à participer au développement de ces populations, il est nécessaire de souligner ici que cet effort s'avère être insuffisant et insignifiant car, celles-ci vivent dans des conditions de pauvreté et d'enclavement total pourtant vivant dans une zone extrêmement riche en ressources naturelles. Il serait dès lors nécessaire de penser à une cogestion de la Réserve de Faune du Dja pour une conservation efficace et le développement durable.

En outre, malgré le fort potentiel touristique de la zone, le développement de cette activité demeure un problème dû à un certain nombre de facteurs d'ordre infrastructurel, structurel, sans toutefois oublier l'image peu reluisante que l'administration chargée de l'espace protégé du Dja et les populations locales lui donnent au niveau national et international. L'image touristique d'une destination représente l'ensemble des perceptions que le public cible lui rattache, le reflet qu'elle projette d'elle-même sur ce public. Pour une destination touristique,

la problématique de l'image est très importante, car c'est elle qui captive et accroche la clientèle visée ; elle joue un rôle déterminant dans le positionnement, le choix et la décision d'achat des clients. Mais, malgré ces difficultés, la Réserve de Faune du Dja accueille plus de 200 touristes par an depuis 2006 et fait entrer des centaines de mille par an dans les caisses du trésor public.

Cependant, notons que, ce travail a quelques limites car, certaines parties ne couvrent pas toute l'étendue de la Réserve de Faune du Dja à cause d'un manque de données sur le terrain et de l'étendue assez grande de celle-ci. Parmi ces parties, nous pouvons citer le paragraphe sur les attractions touristiques de l'espace protégé du Dja. En effet, ce paragraphe présente uniquement quelques attractions des zones Nord et Ouest et non de toute la réserve. Aussi, nous n'avons pas assez développé le côté apport des touristes.

Au rebours, l'objectif de ce travail n'est pas d'incriminer l'administration en charge ni de juger celle-ci mais, de l'interpeller à associer les populations dans la gestion de la Réserve car, celles-ci procèdent des connaissances ancestrales de protection et de conservation qui ont maintenus cet espace en vie jusqu'en 1950, date de la création de la Réserve de Faune du Dja. Les gestionnaires doivent savoir que, leurs actes ont des conséquences positives mais plus négatives encore sur le développement des populations car, si la création et l'administration de Réserve vise la mise en valeur, la protection et la conservation de la biodiversité, c'est pour aboutir au bien-être des populations locales en particulier et la société toute entière. Il est temps de penser plus à l'épanouissement de l'homme, que de protéger les animaux et les ressources au détriment de l'homme, de l'intérêt général.

BIBLIOGRAPHIE

1- Ouvrages

Alain B, Pierre M et Alain K, (2006). *L'État et la gestion locale durable des forêts en Afrique Francophone et à Madagascar*, Paris, l'Harmattan.

Chavagne, Y, (1984). *L'agriculture industrielle en crise*, Paris, Syros/ Alter-Eco.

Délivre, F. (2005). *Le pouvoir de négociier. S'affronter sans violence : l'espace gagnant-gagnant en négociation*. Dunod-Inter Editions, 3ème Ed., Paris, France.

Diedhiou, J. 2005. *Population et pauvreté*. Rapport du Colloque International, l'Atelier scientifique, Université de Dakar.

Ella Ella, S-B., (2015), *Pour un véritable développement durable de la boucle du Dja. Contribution à l'Enracinement de l'Ecosociologie*, Yaoundé, PUY,

Lagraulet, J. (1970), *Animaux et réserves d'Afrique*, Paris, Nathan.

Minfof, (2006), *Plan d'aménagement de la réserve de biosphère du Dja*, Yaoundé, Minfof.

Meirama. Garba. (2015). Ressources patrimoniales et perspectives touristiques dans l'Est-Cameroun : potentialités et limites actuelles. Université de Selçuk, Konya, Turquie.

SOUMAHORO, M. (2020). *Aménagement, décentralisation et développement local en Afrique Subsaharienne*. L'harmattan.

Teisserenc. P. (2002). *Les politiques de développement local*. Ed. Economica.

Wilfried A. Ndongko, *La gestion économique de Cameroun : Politiques et performances*, Institut des Sciences Humaines en coopération avec la Fondation Friedrich Ebert ISH/FES, 1986.

2- Articles

Barbault, R. (2002). « La biodiversité : un patrimoine menacé ». In Barbault et al. *Johannesburg 2002. Sommet mondial du développement durable. Quels enjeux ? Quelle Contribution des scientifiques ?* Ministère des Affaires Étrangères, éd, paris.

DICKO, A. K. (2002). *Les conventions locales dans la gestion des ressources naturelles au Mali. Cadre de référence pour l'exercice des compétences des acteurs de la décentralisation*. In PACT, Études N° 14, Bamako.

Bahuchet, S, (1991). *Les Pygmées d'aujourd'hui en Afrique Centrale*, In *journal des Africanistes*, tome 61, fasc

3. Rapports et documents d'archives

Chevassus-au-Louis B., Barbault r. et Blandin. P. (2005). *Biodiversité, changements globaux et développement durable : De nouveaux concepts pour de nouvelles approches*. Rapport de la Conférence internationale de Paris sur la Biodiversité

Mengamenya Goué, Achille, (2014). *Contexte actuel de gestion de la réserve de faune du Dja, Réserve de biosphère et site du patrimoine mondial*. Communication à l'Atelier Unesco des 24-25/09/2014, Yaoundé, Minfof/CPM/Unesco.

Minfof, (2015). *Rapport du Cameroun sur l'état de conservation de la réserve de faune du Dja, Site du patrimoine mondial*. Yaoundé, Minfof, janvier 2015.

Minfof, (2012), « *étude sur l'état des lieux des pratiques de corruption dans le secteur des forêts et de la faune*. Rapport définitif, Yaoundé, Minfof, Septembre 2012.

Minfof/Rainbow, (2009). *Etude sur l'état des lieux du développement écotouristique et potentialités des aires protégées au Cameroun*. Rapport final, Yaoundé, Minfof, octobre 2009. Nairobi, PNUE.

Note de service n° 137/0028/NS/Minfof/RBD/SC du 08 février 2013 portant Affectation du Personnel Ecogarde dans les Antennes du Service de la Conservation de la Réserve de biosphère du Dja.

Plan Communal de Développement de Bengbis, 2013

Plan Communal de Développement de Djoum, 2015

Plan Communal de Développement de Lomié, 2012

Plan Communal de Développement de Meyomessala, 2012

Plan Communal de Développement de Somalomo, 2012

Rapport 2015 de la mission de suivi réactif conjointe UNESCO/UICN à la Réserve de Faune du Dja

Williamson, L, et Usongo, L., (1995). Recensement des populations de primates et inventaires des grands mammifères. II Recensement des éléphants, gorilles et chimpanzés dans la Réserve de Faune du Dja (Cameroun). Rapport technique. Projet Ecofac.

4- Thèses de Doctorats et Mémoires

Babale, Michel, (2002), *Contribution à l'élaboration d'un plan de gestion de la chasse Villageoise dans la RBD. Cas du secteur Ekom*, Mémoire de Master, UDS.

Dickmi, VV, (2012), *La flore, la faune et le tourisme dans le Parc National de la Bénoué (Nord Cameroun) de 1932-2010*. Mémoire de Master d'Histoire, Université de Ngaoundéré.

Ella Ella, S-B., (2006), *Les braconniers de l'axe Ekom-Somalomo-Njibot (réserve du Dja). Sociologie du passage à l'acte de chasse déviante*. Thèse de doctorat/PhD en Sociologie, UY1.

G. Rwanyiziri, (2002), *Population et Aires Protégées en Afrique de l'Est*, mémoire de DEA en Géographie, Université Michel de Montagne-Bordeaux.

Ndamé, J., et al, (2010), *Problématique du développement de l'écotourisme au Cameroun : cas des aires protégées de la région du Nord*. In annales de la FALSH, vol 12, Université de Ngaoundéré.

Ngatsbai, E. (2013). *Valorisation de la faune sauvage et problématique de la gestion des aires protégées au Nord Cameroun*. Mémoire de DEA de Géographie, Université de Ngaoundéré.

Ngoumou, F. N. (2009), *Etat des lieux de l'écotourisme dans la réserve de biosphère du Dja. Cas de l'antenne de Somalomo : Bilan et perspectives. Mémoire de DESS en Science de l'environnement*. Université de Yaoundé 1.

Reounodji, G. (2013) *La géopolitique des aires protégées au Tchad : la sécurisation du parc de Zakouma 1958-2013*. Mémoire de Master d'Histoire, Université de Ngaoundéré.

Sonke, B. (2001) *Etudes floristiques et structurales de la réserve de faune du Dja*, Thèse en Biologie des organiques végétaux, Université de Yaoundé 1.

Tsakem Samuel C. (2004) *Analyse de la conservation participative : cas de la cogestion de deux zones d'intérêt cynégétiques autour du parc national de la Bénoué (Nord-Cameroun)*. Mémoire de Master en études du développement, Université de Genève

Wapilssa, D. (2012) *Le parc National de Bouba Ndjida : 1947-2010*. Mémoire de Master d'Histoire, Université de Ngaoundéré.

Yantibossi, K. (2009). *Cogestion de la Réserve de Biosphère de la Pendjari : Approche concertée pour la conservation de la biodiversité et le développement économique local*. Thèse de Doctorat, Université d'Abomey-Calavi

5- Webographie

Dehoome, O., C. Tatar et S. Theng, (2013). « Tourisme et pauvreté : le champ des possibles », revue Etudes caribéennes, n° 24-25, URL, <[http:// etudescaribéennes.revues.org/6578](http://etudescaribéennes.revues.org/6578)>.

6- Sources orales

Noms et prénoms	Statut matrimonial	Age	Sexe	Profession	Lieu
Bolap Paul	Marié	45	M	Ecogarde	Yaoundé
Zah Léopold	Marié	61	M	Ecogarde	Somalomo
Ntolé Mampomo Charles	Marié	74	M	Cultivateur	Somalomo
Belinga Magloire	Célibataire	39	M	Ingénieur technicien des Eaux et forêts	Somalomo
Tabue Mbobda Roger	Marié	42	M	Ingénieur des Eaux et Forêts	Bengbis
Bruno Eba'a	Marié	40	M	Technicien des Eaux et Forêts/ancien chef d'antenne Nord	Somalomo
Paul. A	Célibataire	39	M	Guide touristique	Somalomo
Beye	Célibataire	32	M	Transporteur/agriculteur	Somalomo
Pial Omer	Célibataire	35	M	Chef service du suivi/délégation départementale des forêts du Haut-Nyong	Yaoundé
Pierre. A	Célibataire	30	M	Employé à Sud Hévéa Cameroun	Bengbis
Gervais. B	Marié	61	M	Agriculteur	Bengbis
Ernest. M	Marié	50	F	Guide touristique	Bengbis

ANNEXES

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE D'EBOLOWA

QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE

Le questionnaire qui vous est présenté s'inscrit dans le cadre d'un sondage pour la réalisation du mémoire de fin de formation à l'Ecole Normale de l'Enseignement Technique (ENSET) d'Ebolowa dont le thème est : *la gestion de la réserve de faune du Dja et le développement local*.

Notez que ce questionnaire est anonyme et le restera, de plus, vous pourrez revendiquer la confidentialité de vos réponses si besoin est. Nous rassurons que votre coopération n'aura aucune conséquence indésirable quelle qu'elle soit.

Veuillez répondre aux questions qui suivent en mettant une croix dans la case correspondante ou répondre dans l'espace prévu à cet effet.

Merci d'avance pour votre contribution à la réalisation d cette étude

**QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX GESTIONNAIRES DE LA
RESERVE**

I- IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

Q 1. Dans quelle tranche d'âge êtes-vous ?

20 - 30 30 - 40 40 - 50 50 - 60 60 - 70

Q 2. Quel est votre sexe ?

Masculin Féminin

Q 3. Quel est votre statut matrimonial ?

Marié (e) Célibataire Veuf (ve)

Q 4. Quel diplôme avez-vous ?

CEP BEPC PROBATOIRE BACCALAUREAT

Autres à préciser.....

Q 5. Quelle fonction occupez-vous ?

Cadre Chef d'antenne Chef de poste Conservateur

Autres à préciser.....

Q 6. Depuis combien de temps l'occupez-vous ?

1- 2 ans 2- 5 ans 5 – 10 ans + 15 ans

II- LA GESTION DE LA RESERVE DE FAUNE DU DJA

Q 7. Quels sont les fondements de la gestion de la réserve ?

Protection Conservation l'exclusion des riverains

Autres à préciser.....

Q 8. Quel sont les stratégies administratives Utilisées ?

La répression la formation la sensibilisation

Autres à préciser

Q 9. Que faites-vous de l'argent des ventes aux enchères ?

Partage entre collègues mettre dans les caisses du SCD

Autres à préciser.....

Q 10. Quel est l'état de conservation et de protection de la RFD ?

Bonne mauvaise Autres

Q 11. Que fait l'administration pour le développement des populations locales dans :

1- le domaine scolaire ?

Construction des salles de classe dotation des tables bancs

Autres à préciser.....

2- le domaine agricole ?

Formation des cultivateurs dotation des plants

Autres à préciser

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX RIVERAINS

I- INDENTIFICATION DE L'ENQUETE

Q 1. Dans quelle tranche d'âge êtes-vous ?

20 - 30 30 - 40 40 - 50 50 - 60 60 - 70

Q 2. Quel est votre sexe ?

Masculin Féminin

Q 3. Quel est votre statut matrimonial ?

Marié (e) Célibataire Veuf (ve)

Q 4. Quel diplôme avez-vous ?

CEP BEPC PROBATOIRE BACCALAUREAT

Autres à préciser.....

Q 5. Quel est votre profession ?

Fonctionnaire Ménagère Cultivateur

Autres à préciser.....

II. DEVELOPPEMENT LOCAL

Q 6. Selon vous comment est la gestion de la réserve ?

Bonne Mauvaise Autres

Q 7. Pratiquez-vous le braconnage ?

Oui Non

Q 8. Si Oui, pour quelle raison ? La consommation La vente

Si Non pour quelle raison ?

Q 9. Y a-t-il encore du gibier en abondance dans la réserve ?

Oui Non

Q 10. Quels travaux Ecofac a-t-il réalisé dans votre secteur depuis son arrivée ?

Salles de classe aménager les routes fabrication des pirogues

Autres à préciser.....

Q11. Quelles facilités les planteurs ont-ils déjà obtenu d'Ecofac ?

Argent les plantes Autres à préciser.....

Q12. Quelles sont les maladies qui terrassent beaucoup les populations ?

Paludisme Tuberculoses VIH/Sida Typhoïde

Autres à préciser.....

Q13. Comment soignez-vous ces maladies récurrentes ?

En allant au centre de santé avec les écorces

Autres à préciser.....

Q14. Que vous rapporte le tourisme ?

Argent Faveurs des touristes Autres

Q16. Aimeriez-vous voir partir les gestionnaires (l'ETAT) et vous laissez l'administration de la réserve ?

Oui Non

Merci pour votre collaboration

GUIDE D'ENTRETIEN

1. ADRESSE AUX GESTIONNAIRES DE LA RESERVE

Q 1. En 1987, la réserve du Dja est labellisée site du patrimoine mondial, quelle est l'utilité de ce label pour le gouvernement camerounais ?

Q 2. Et pour les populations locales ?

Q 3. Quelles sont les statistiques de la lutte anti-braconnage du SCD ?

2. ADRESSE AUX RIVERAINS

Q 1. Quelles sont les réalisations de l'Unesco dans votre secteur depuis la mise en œuvre du Plan d'aménagement de la RBD actualisé en 2006 ?

Q 2. Que pensez-vous de l'enclavement de votre village ?

Q 3. Quelles solutions vous proposent les gestionnaires pour pallier à cette situation ?

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	iv
LISTE DES FIGURES ET DES PHOTOS	vii
RESUME	viii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE	8
I. Cadre géographique	8
I.1- Situation physique	8
I.2. Caractéristiques biophysiques.....	9
I.2.1. Climat	9
I.2.2. Relief et topographie	10
I.2.3. Hydrographie	10
I.2.4. Végétation.....	11
I.2.4.1. Les forêts sur terres fermes	11
I.2.4.2. La forêt sur sol hydromorphe (Mitragynetea)	12
I.2.4.3. La forêt saxicole ou sur rocher	12
I.3. Faune.....	13
I.3.1. Les mammifères	13
I.3.2. Les oiseaux	14
I.3.3. Poissons, reptiles et amphibiens.....	15
I.3.4. Population et type d'habitat	15
II. Cadre humain	16
II. 1. Population	16
II.2. Agriculture	18
II.3. La chasse	18
II.4. Exploitation forestière industrielle.....	19
CHAPITRE II : LA REVUE DE LA LITTERATURE	20
I- Etude conceptuelle	20
I.1. La gestion	20
I.2. La Reserve	21
I.3. Le développement local.....	22
II- Cadre théorique.....	23
III- Revue de la littérature	26

CHAPITRE III : LES FONDEMENTS DE LA GESTION DE LA RESERVE DE FAUNE DU DJA	29
I. Protection et conservation de l'aire protégée du Dja	29
I.1. Sensibilisation à la conservation, éducation environnementale, recherche et suivi écologique	29
I.1.1. Sensibilisation à la conservation et éducation environnementale	29
I.1.2. Recherche et suivi écologique	30
I.2. Surveillance de la Reserve de faune du Dja	31
II. La nécessité de la mise en valeur de l'aire protégée du Dja	32
II.1. Opportunités de recherche scientifique et de conservation	32
II.1.1. La richesse de l'écosystème et la grande étendue	32
II.1.2. La constitution de la RFD en massif forestier continu	33
II.2. Opportunités de développement touristique	33
II.2.1. Richesses naturelles de la Reserve de faune du Dja	34
III- Structure administrative de gestion	34
III.1. Organisation administrative	34
III.2. État des ressources disponibles	36
III.3. Les ressources humaines et financières	38
III.3.1. Les ressources humaines	38
III.3.2. Les ressources financières et appui technique	39
CHAPITRE IV : LES STRATEGIES ADMINISTRATIVES DES RESPONSABLES DE LA RESERVE DE FAUNE DU DJA	41
I. Formation des responsables de l'espace protégé du Dja	41
II. Organisation des forums et ateliers des acteurs de la Reserve du Dja	42
III. Défaillances administratives de la réserve de faune du Dja	43
III.1. Centralisation du pouvoir	43
III.2. Problématique de la corruption	44
III.3. Les insuffisances liées à la gouvernance administrative	45
III.3.1. Les insuffisances liées aux ressources humaines	47
III.3.2. Les insuffisances liées aux ressources matérielles	48
CHAPITRE V : L'IMPACT DE L'ACTION ADMINISTRATIVE SUR LA RESERVE DU DJA ET SUR LES POPULATIONS LOCALES	52
I. La survie de la Reserve de faune du Dja	52
I.1. Persistance et recrudescence du braconnage	52
I.2. Nouvelles menaces de disparition de la biodiversité du Dja	54
I.2.1. Construction du barrage hydroélectrique de Mekin	54
I.2.2. Exploitation d'hévéa	55
I.3. Survivance des espèces fauniques	56

I.3.1. Maintien des valeurs sur la base desquelles le bien a été inscrit	57
I.3.2. Sauvegarde des espèces	57
II. Développement des populations locales	58
II.1. Apport administratif dans l'éducation.....	58
II.1.1. Contribution à l'instruction	58
II.1.2. Limites de l'effort administratif à l'éducation.....	60
II.2. Apport dans le domaine agricole	61
II.2.1. Accompagnement des populations dans l'agriculture.....	61
II.2.2. Limites de l'accompagnement de l'administration dans le domaine agricole	62
III. Destination touristique du Cameroun.....	64
III.1. Visites touristiques	64
III.1.1. Attractions touristiques de la réserve de faune du Dja.....	64
III.1.2. Tourisme de vision	66
III.2. Limites des efforts d'attraction des touristes nationaux et internationaux.....	68
III.2.1. Contraintes infrastructurelles	68
III.2.2. Faiblesses structurelles : le blocage de la participation locale, l'absence de culture touristique et de ressources humaines	70
III.3. Apport financier des touristes	71
CONCLUSION	73
BIBLIOGRAPHIE.....	75
ANNEXES	79
TABLE DES MATIERES.....	84